



Coordination des Nations Unies en Mauritanie

Rapport annuel du Coordonnateur résident 2006

janvier 2007

Sommaire

Liste des acronymes	p 3
Lettre du Coordonnateur résident	p 5
Tableau des résultats pour 2006	p 12
Plan de travail 2007	p 41
Bonnes pratiques de coordination	p 61
Composition de l'équipe pays du Système des Nations Unies en Mauritanie au 30 janvier 2007	p 65

Liste des acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenu
AME	Association Mère Enfant
APC	Approche Par Compétences
APE	Associations de Parents d'Elèves
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CAC	Centre d'Alimentation Communautaire
CAP	(Enquête) Connaissance Aptitudes Pratiques
CCA	Bilan Commun de Pays
CCSP	Cellule Centrale de Planification et de Suivi évaluation de l'UNDAF
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme et à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CDV	Centre de dépistage volontaire (VIH/SIDA)
CID	Centre d'Information et de Documentation des Nations Unies
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CERF	Fonds Central de Réponse aux Urgences
CGE	Comités de Gestion des Ecoles
CINU	Centre d'Information des Nations Unies
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA
CPAP	Plans d'action des programmes pays
CPN	Consultations Périnatales
CREN	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CVC	Compétences de Vie Courante
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DHD	Développement Humain Durable
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DREF	Direction Régionale de l'Education Fondamentale
DRPSS	Direction régionale de la Promotion Sanitaire et Sociale
EDSM	Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie
EMP	Education en Matière de Population
ECPSV	Ecoles Communautaires Propres Saines et Vertes
EPCV	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
FDC	Fonds de Développement Communaux
FMI	Fonds Monétaire International
FO	Forfait Obstétrical
GFATM	Global Fund for AIDS, Tuberculosis and Malaria (Fonds Mondial)
GFU	Groupe Fermé d'Usagers
GT	Groupes Techniques
HACT	Approche harmonisée en matière de transfert d'espèces
IASC	Inter Agency Standing Committee
IEF	Inspection de l'Enseignement Fondamental
IDEF	Inspection départementale de l'Enseignement Fondamental
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IMF	Institutions de Micro Finance
INDH	Institution Nationale des Droits de l'Homme
IPN	Institut Pédagogique National
IPRS	Initiative des Pays Riverains du Sahara (VIH/SIDA)
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
MEFS	Ministère de l'Enseignement Fondamental et Secondaire
MF	Micro Finance

MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
MOU	Memorandum Of Understanding
MPE	Micro et Petites Entreprises
MSAS	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
NEX	National Execution
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National de la Statistique
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP/FAM	Pan Arab Project for Family
PANE	Programme d'Action Nationale pour l'Environnement
PAN-LCD	Programme d'Action Nationale pour la Lutte Contre la Désertification
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de L'enfance
PDC	Plans de Développement Communaux
PEC	Prise En Charge (VIH/SIDA)
PISE	Plan Intégré de Suivi Evaluation
PF/EN	Planification Familiale/Espacement des Naissances
PMA/LCD	Pays les moins avancés / Least Developed Countries
PNADH	Plan National d'Action en matière des Droits Humains
PNAPPDH	Plan National d'Action pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme
PNDPE	Programme National de Développement de la Petite Enfance
PNDSE	Programme National de Développement du Secteur Educatif
PNIME	Programme National Intégré d'appui à la Petite et Micro Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPI	Petits Périmètres Irrigués
PRLP	Programme Régional de Lutte Contre la Pauvreté
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	prévention de la Transmission Mère Enfant
PVVIH/OEV	Personnes vivant avec le VIH/SIDA / Orphelins et enfants vulnérables
RACR	Rapport Annuel du Coordonnateur Résident
REMSE	Réseau des Evaluateurs Mauritaniens
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMP	Revue à Mi Parcours
SAVS	Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité
SECF	Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine
SENL	Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le SIDA
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SR	Santé de la Reproduction
UNCT	United Nations Country Team
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNDGO	United Nations Development Group Office
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNF	United Nations Fund
UNFIP	Fonds des Nations
VCT	Vivres Contre Travail
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

Lettre du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Mauritanie

I. La Mauritanie au cours de l'année 2006

L'année 2006 a constitué, tant sur le plan politique qu'économique, un tournant historique dans l'évolution contemporaine de la Mauritanie.

Au titre des événements politiques majeurs de l'année passée, il convient de citer l'organisation du référendum sur la réforme de la constitution (le 25 juin 2006) et la tenue d'élections législatives et municipales libres et transparentes (19 novembre et 3 décembre 2006). Ces consultations ont constitué les deux premières étapes du processus de transition démocratique, initié par le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et dont le contenu avait été défini lors des journées nationales de concertation (octobre 2005). Ce processus s'achèvera en mars 2007 avec la tenue du scrutin présidentiel, échéance électorale qui sera précédée par les élections sénatoriales prévues en janvier - février.

Sur le plan économique, l'année a été marquée par le démarrage effectif de l'exploitation pétrolière ainsi que l'annulation de la dette multilatérale du pays. Pour la première fois depuis les années 1960, la Mauritanie a connu une croissance à deux chiffres. Le taux de croissance réelle de l'économie s'est établi à 14,1% en raison du démarrage de la production pétrolière et de la bonne performance réalisée dans les autres secteurs.

Par ailleurs, dans le domaine de la programmation économique, la Mauritanie a formulé en 2006 un second Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II), basé sur les OMD, qui couvre la période 2006-2010.

II. Progrès vers les effets de l'UNDAF

La revue à mi-parcours de Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2003-2008), intervenue en 2005, a permis une amélioration qualitative de l'UNDAF de première génération en le dotant de matrices de résultats et d'un plan intégré de suivi-évaluation.

Le début de l'année 2006 a été marqué par la finalisation du processus de programmation conjointe pour la deuxième phase de l'UNDAF 2003-2008. Les Plans d'action des programmes pays (CPAP) de trois agences (le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA) pour la période 2006-2008 ont été signés conjointement avec le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, le 15 février 2006, ainsi que les plans d'opérations des autres agences.

La finalisation du processus de programmation conjointe s'est traduite, dans la zone pilote d'intervention du SNU, par l'élaboration, le partage avec l'ensemble des intervenants de la région et la validation du plan de travail opérationnel de l'UNDAF dans la région pour la période 2006-2008. Par ailleurs, un plan régional de suivi-évaluation pour chacun des axes de l'UNDAF a pu être élaboré de manière participative.

En 2006, une revue annuelle conjointe de l'UNDAF, la première du genre, a été organisée par l'équipe pays et ses partenaires nationaux. Cette revue a permis d'évaluer les progrès accomplis en vue de l'obtention des résultats escomptés tels que définis dans les matrices de résultats, d'apprécier le maintien de la pertinence des résultats escomptés, de valider les conclusions et les recommandations qui doivent informer les processus annuels de planification et d'ajuster le plan intégré de suivi-évaluation du Plan cadre.

Malgré les retards enregistrés dans le démarrage effectif des programmes, essentiellement liés à la finalisation du processus de programmation pays, des résultats notables ont été atteints au cours de l'année écoulée. Un effort particulier a été fait en matière de renforcement des capacités des principaux acteurs du développement et

de la transition démocratique, qu'il s'agisse de la capacité à prévoir et à gérer les urgences ou de la capacité à asseoir les institutions d'un Etat de droit sur des bases transparentes, durables et participatives.

S'agissant des axes de l'UNDAF, les progrès enregistrés dans l'atteinte des résultats pour l'année écoulée sont les suivants :

Promotion de la gouvernance et des droits de l'homme :

Dans le cadre du fonctionnement des institutions démocratiques, le Système des Nations Unies a mobilisé l'aide des bailleurs de fonds et a assuré la coordination de l'appui à l'organisation des élections. Le SNU a joué un rôle majeur dans la fourniture de l'appui technique à l'organisation des élections, à travers la mise en place d'un secrétariat d'assistance électorale.

S'agissant de la participation des femmes au processus de décision, la loi instaurant un quota de représentation féminine (20%) a été adoptée et mise en œuvre. A l'issue des élections législatives et municipales 18% des députés et 30% des conseillers municipaux sont des femmes. Deux cent candidates ont été formées durant la campagne en développement personnel et techniques électorales. Une campagne nationale de sensibilisation et d'éducation civique des femmes a été menée ainsi que des actions de renforcement des capacités de 30 ONGs féminines.

En matière de droits de l'homme, la loi pour la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante pour les Droits de l'Homme a été adoptée.

Lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile

En matière d'amélioration de la couverture des femmes enceintes en soins obstétricaux et néonataux, 30,7% des structures de santé des zones d'intervention ont été équipées et 65,5% des prestataires formés en soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU). Par ailleurs, un hôpital régional (Assaba) a mis en œuvre le Forfait Obstétrical lors de l'année écoulée et 3 autres hôpitaux régionaux sont prêts à démarrer sa mise en oeuvre.

La surveillance nutritionnelle mise en place dans les zones d'intervention du Système des Nations Unies a permis de détecter 33% d'enfants malnutris, 40% de ces enfants ont été pris en charge par le SNU. Par ailleurs 87% des enfants de 6 à 59 mois dans les zones ciblées par le SNU ont reçu une supplémentation en minéraux et vitamines.

Dans le cadre de la relance des activités de planification familiale, une quantité importante de produits contraceptifs a été mise à la disposition du Ministère de la santé et des affaires sociales (MSAS) et toutes les Directions régionales de la promotion sanitaire et sociale (DRPSS) en ont été dotées ; en outre 25 prestataires (formateurs nationaux) ont bénéficié d'une formation en technologies contraceptives.

Renforcement de l'éducation et de la formation

Un guide de compétences de vie courante (life skills) à l'usage des élèves et des enseignants a été réalisé en partenariat avec l'Institut pédagogique national (IPN) pour la mise en oeuvre du programme d'éducation en matière de population (EMP). Ce guide participe à l'amélioration qualitative de l'enseignement.

Par ailleurs, s'agissant de l'amélioration des conditions d'accès des filles au premier cycle du secondaire et des moyens mis en place pour leur permettre d'achever ce cycle, il convient de noter que 15 établissements scolaires de la zone d'intervention du SNU disposent dorénavant de véhicules pour assurer le transport des élèves ; 320 écoles et 15 collèges bénéficient également d'activités génératrices de revenus (AGR) pour la promotion de la scolarisation des filles. La proportion des filles scolarisées dans la zone d'intervention est passée de 42% en 2005 à 43% en 2006 et 38% des filles achèvent désormais le 1^{er} cycle du secondaire.

Promotion de l'accès à des moyens d'existence durable

La loi sur la micro-finance a été révisée et les textes d'application sont en préparation. Des études sont en cours s'agissant du plan comptable spécifique à la micro-finance et de la faisabilité d'une structure de refinancement. Dans le domaine de la promotion de l'agriculture irriguée et de l'élevage, le SNU a contribué en 2006 à la réhabilitation de 215 ha de périmètres irrigués, les paysans les plus vulnérables ont été appuyés à travers la distribution d'intrants agricoles, et 30 000 ménages d'éleveurs ont bénéficié d'intrants vétérinaires. Par ailleurs, 3000 tonnes de céréales destinées à quelques 30 000 ménages ont été disponibilisées dans les banques de céréales appuyées par le SNU.

Au titre des réalisations majeures de la composante « promotion d'un développement durable à travers une meilleure gestion de l'environnement » de cet axe de l'UNDAF, il convient de citer l'adoption en octobre 2006 du Plan d'action national pour l'environnement et le développement durable (PANE) et du Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD) en novembre 2006.

Lutte contre le VIH/SIDA

Dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVIH), le SNU a apporté son soutien à l'élaboration d'une loi sur la protection des PVVIH, loi qui est à l'heure actuelle en cours de validation. Par ailleurs, deux hôpitaux régionaux ont été désignés pour intégrer des unités de prise en charge des PVVIH et le personnel de ces hôpitaux formé. Une analyse des capacités des ONGs responsables de la prise en charge nutritionnelle des PVVIH a été menée et l'organisation de la caravane des religieux de l'Afrique de l'Ouest pour le soutien des PVVIH appuyée.

Dans le cadre des activités planifiées pour soutenir la réponse nationale au SIDA par le renforcement des Trois Principes (Three Ones), le SNU a appuyé la mise en place de 13 comités régionaux de lutte contre le SIDA, de réseaux de jeunes et d'un réseau national de lutte contre le SIDA, ainsi que la révision du Cadre Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA 2003-2007. Par ailleurs, Il est à noter qu'un draft de plan national de suivi-évaluation a été élaboré.

En matière de prévention du VIH/SIDA, environ 1.500.000 préservatifs masculins et plus de 27.000 préservatifs féminins ont été distribués dans toutes les régions du pays avec le concours de plusieurs ONGs nationales et internationales travaillant dans ce domaine

III. Progrès intervenus dans la réforme des Nations

i. Alignement

Le cycle de l'UNDAF (2003-2008) a été aligné lors de sa conception sur celui du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), par la suite la durée du Plan national de lutte contre la pauvreté a été allongée jusqu'en 2010 et un exercice de reformulation du CSLP planifié en 2005.

L'exercice de revue à mi-parcours de l'UNDAF programmé en 2005, devait avoir initialement lieu en même temps que la reformulation du cadre stratégique pour la période 2006-2010 et ainsi bénéficier des conclusions et recommandations issus du travail programmatique effectué au niveau national.

Dans les faits la formulation du CSLP II a été reportée à 2006 et les nouveaux programmes des agences, élaborés suite à la revue à mi-parcours de l'UNDAF, couvrent la seconde phase de mise en œuvre du plan cadre (2006-2008).

La réflexion en matière d'alignement s'est poursuivie en 2006. Le principe de l'élaboration d'un UNDAF de transition couvrant la période 2009-2010 a été retenu par l'équipe pays et un calendrier pour l'évaluation de l'actuel Plan cadre et la préparation de l'UNDAF de transition arrêté.

Cette décision de l'équipe pays a été soumise aux directeurs régionaux qui l'ont validée lors de leur rencontre de décembre 2006. Cet UNDAF de transition permettra à l'équipe pays de s'aligner sur le prochain cycle du CSLP qui couvrira la période 2011-2015

ii. préparation/mise en œuvre/revue CSLP

Le SNU a accompagné le gouvernement dans la revue et la reformulation du CSLP pour 2006-2010 à travers une participation et un appui technique et financier aux différents comités techniques sectoriels et groupes techniques thématiques. Par ailleurs, le SNU a poursuivi le plaidoyer en faveur de l'intégration du volet environnement et des dimensions genre et enfants dans le CSLP.

Le document final (octobre 2006) marque des avancées importantes par rapport au précédent notamment en ce qui concerne la qualité des orientations et l'effort d'alignement sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD.) Tout en maintenant les axes stratégiques retenus en 2001, le CSLP II prend en considération des dimensions nouvelles ou en consolide certaines notamment les défis en matière de bonne gouvernance, d'emploi, de genre, de nutrition, d'aménagement du territoire et des infrastructures, de protection sociale, et de prévention et gestion des crises et catastrophes.

L'équipe pays a par ailleurs activement participé au processus du CAS collaboratif de la Banque mondiale ainsi qu'à la réalisation d'un inventaire des financements du CSLP II.

iii. renforcement des capacités et efficacité de l'aide

Le Ministère mauritanien des Affaires Economiques et du Développement (MAED) et les partenaires techniques et financiers (PTF) ont engagé en 2006 un processus de réflexion autour de la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide au développement. Les deux parties ont considéré que cette démarche fondée sur des principes consensuels et de première importance, constituait une dimension fondamentale des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels la Mauritanie a souscrit et un facteur décisif pour la consolidation des efforts de lutte contre la pauvreté (CSLP II) et la promotion d'une bonne gouvernance. A l'occasion de l'atelier de Bamako sur la mise en œuvre de la déclaration de Paris, le gouvernement et les PTF présents se sont engagés à commencer la préparation du plan d'action pour l'harmonisation.

Le CSLP II intègre les principes d'harmonisation et d'alignement consacrés par la Déclaration de Paris en définissant les grandes lignes du futur plan d'action pour la mise en œuvre de cette Déclaration. Ce plan d'action détaillé est actuellement en cours de finalisation et sera annexé au CSLP II.

En ce qui concerne la concertation entre PTF, ceux-ci ont convenu lors d'un atelier impulsé par le Coordonnateur résident du SNU et le Représentant résident de la Banque mondiale, i) d'élaborer un code de bonne conduite entre PTF; de ii) faciliter le ciblage de leurs interventions selon le principe de la complémentarité et de l'avantage comparatif; iii) donner la priorité à la coordination/concertation; iv) communiquer les aides mémoires et échanger des informations à travers les groupes thématiques et la documentation électronique des PTF; v) organiser des missions d'évaluation conjointes; vi) soutenir un plan conjoint de renforcement des capacités nationales; vii) rationaliser la représentation des PTF dans les mécanismes de coordination et aux manifestations d'intérêt commun, et viii) déterminer un PTF « convenor » rotatif pour animer les groupes thématiques ou sectoriels du CSLP.

iv. programmes conjoints et approche harmonisée de transfert d'espèces

Deux nouveaux programmes conjoints ont été développés en 2006. Il s'agit du projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie et du projet conjoint de lutte contre les mines antipersonnel.

Le projet d'appui à l'implication des femmes dans le processus de décision en Mauritanie s'inscrit dans le contexte de la période de transition et de l'engagement des autorités mauritaniennes à créer les conditions d'une alternance démocratique, d'une bonne gouvernance et d'une réforme de la justice.

Cette initiative a pour objectif général de soutenir une plus grande participation des femmes dans le processus électoral et se propose de réaliser les 2 objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les capacités des femmes à améliorer leur rôle dans le processus de décision, notamment dans le domaine de la participation politique. Il constitue, à ce titre, une réponse à la marginalisation des femmes dans le processus de décision. Sa finalité est de renforcer l'appropriation par les femmes de leurs droits et devoirs, le développement de la culture civique et la promotion de l'égalité de genre en matière de représentation.
- Sensibilisation /plaidoyer et renforcement des capacités des institutions (organisations de la société civile, partis politiques, administration, système judiciaire, structures locales...) pour une meilleure application des droits politiques des femmes et leur implication dans le processus de prise de décision.

Un atelier de capitalisation de l'expérience acquise dans le cadre de ce projet est prévu en janvier 2007 et doit permettre de déterminer quelles sont les actions conjointes qui devront être poursuivies ou approfondies dans ce domaine.

Le projet conjoint de lutte contre les mines antipersonnel, financé par le Gouvernement de la Suède, a pour objectif la mise en œuvre au niveau national de la convention d'Ottawa, en créant un environnement stable pour la sécurité des personnes, ainsi que pour le développement économique du pays. Les actions suivantes ont été menées en 2006 dans le cadre de ce projet conjoint :

- étude sur l'impact des mines dans les régions nord du pays affectées par les mines;
- opérations de déminage des sites de Nouadhibou et de Tmeymichatt, opérations effectuées par le Bureau national de déminage humanitaire en partenariat avec l'ONG internationale HAMAP ;
- renforcement de la dimension régionale de lutte contre les mines (rencontres avec la MINURSO au Sahara occidental) ;
- marquage des zones minées autour de Nouadhibou (PK55 et PK 106)

Un plan pour la mise en œuvre de l'approche harmonisée de transfert d'espèces (HACT) a été élaboré suite à la formation dispensée au niveau régional par UNDG. Les principales étapes de ce plan seront réalisées en 2007 en vue du démarrage effectif de l'approche (utilisation du formulaire FACE) au 2 janvier 2008.

v. Renforcement de la coordination humanitaire

Les efforts déployés par le SNU en matière de renforcement de la coordination humanitaire, qui ont notamment permis en 2005 l'établissement d'un consensus pour la réponse à la crise alimentaire, le partage systématique de l'information avec tous les acteurs (gouvernement, donateurs, agences NU, ONG) et la coordination intersectorielle des interventions d'urgence sur le terrain, se sont poursuivis en 2006.

Face à une situation nutritionnelle aux allures d'urgence oubliée et à un net sous financement de projets devant contribuer à réduire ce problème, la Mauritanie a bénéficié, en août 2006, d'une allocation spéciale d'un montant de 2 millions de dollars dans le cadre des attributions biannuelles du Fonds Central de Réponse aux Urgences (CERF). Tant dans la phase de répartition du financement, de la planification des actions que lors de la mise en œuvre et du suivi des interventions, l'équipe pays a fait preuve d'une très bonne coordination (voir bonne pratique nutrition). Une répartition précise des responsabilités, une définition claire des rôles et une identification consensuelle des apports attendus de chacune des agences, ont permis une superposition parfaite de la cartographie des interventions et un ciblage des bénéficiaires selon les critères retenus conjointement.

Par ailleurs, devant le constat de la récurrence des situations à risques, l'équipe pays a décidé de focaliser ses efforts sur la prévention de la survenance des crises et sur la préparation de la réponse.

Un forum de coordination pour la prévention et la gestion des urgences en Mauritanie a ainsi été constitué. Le premier objectif visé par la mise en place de ce forum est de créer, au sein du Système des Nations Unies, un outil d'appui au Coordonnateur Résident pour le conseiller dans le domaine de la prévention et de la gestion des

urgences en lui permettant de donner une réponse concertée au nom du Système. Les actions envisagées pour atteindre ce but sont avant tout le renforcement des mécanismes d'analyse et de détection des situations d'urgences et l'augmentation de la capacité de réponse. Le deuxième objectif visé est d'établir un cadre stratégique et politique de discussion et d'échange d'informations sur la préparation et la gestion des urgences entre les différents partenaires de la communauté humanitaire.

Le mécanisme inter-agences mis en place tient compte des exigences fixées par le Inter Agency Standing Committee (IASC), de la récente réforme humanitaire et plus particulièrement de l'approche par cluster.

Par ailleurs, au-delà de la rédaction de son plan de contingence consolidé qui implique les partenaires, le SNU a soutenu les efforts nationaux face à la menace de la grippe aviaire, notamment dans le cadre de la préparation des plans opérationnels de réponse et en appuyant une table ronde des bailleurs de fonds (voir bonne pratique grippe aviaire).

vi. Services communs/ locaux communs

La réalisation majeure dans ce domaine a été la finalisation de l'analyse coûts/bénéfices de l'UN House avec une réactualisation des coûts de construction. Des contacts fructueux avec des financiers et promoteurs éventuels ont été pris. Les conclusions du rapport supposent de mener un plaidoyer auprès du gouvernement en vue de sa contribution aux coûts de construction.

vii. Communication conjointe

La stratégie de communication du SNU 2006-2008 ainsi que le plan d'action 2006-2007 ont été élaborés par le groupe inter-agences des chargés d'information et de communication avec l'appui substantiel du Directeur du CINU régional de Dakar dont la Mauritanie dépend.

Un budget en coûts partagés pour la réalisation des actions programmées dans le cadre de la stratégie de communication a été adopté par les agences du SNU et le recrutement d'un chargé de communication du SNU validé.

IV. Aspect clefs du plan de travail proposé pour 2007

Dans le domaine de **Coordination pour les résultats (résultat 1 du plan de travail conjoint pour 2007)**, le SNU s'attachera en 2007 à élaborer avec le gouvernement un plan pour la mise en œuvre du plan d'action de UNDG pour les OMD; à appuyer le gouvernement dans l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités nationales et dans la réalisation du rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de Bruxelles (PMA). Par ailleurs, le Système des Nations Unies apportera son soutien au gouvernement pour la mise en œuvre du plan national d'action sur la Déclaration de Paris et la réalisation du troisième rapport national sur les OMD.

S'agissant des axes de l'UNDAF, les priorités pour 2007 seront les suivantes :

Promotion de la gouvernance et des droits de l'homme : les efforts du SNU seront orientés vers l'appui à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, le renforcement des capacités nationales de concertation et de coordination du développement, la formation des parlementaires en matière de procédure législative et budgétaire, la mise en place d'une Institution Nationale Indépendante pour les Droits de l'Homme, la sensibilisation des populations des zones cibles sur leurs droits et devoirs et la formation des acteurs judiciaires.

Lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile : la poursuite de la mise en place des plateaux techniques, le renforcement des capacités des prestataires de santé, l'amélioration de l'accès financier des femmes en âge de procréer à des soins de qualité, le renforcement du dépistage précoce et de la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois constitueront les priorités du Système des Nations Unies en 2007.

Renforcement de l'éducation et de la formation : la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles, mahadras et classes d'alphabétisation des zones d'intervention sera améliorée à travers notamment le renforcement des qualifications des enseignants, la mise en place d'un mécanisme d'organisation et de suivi de cours de soutien destiné aux élèves de la 6^{ème} année du cycle fondamental, le renforcement et l'équipement des intervenants du secteur en vue de leur implication plus effective dans la gestion de l'école. Les AGR de transport pour la scolarisation des filles seront par ailleurs suivies et renforcées et près d'une centaine d'écoles seront dotées en AGR.

Promotion de l'accès à des moyens d'existence durable : l'accent sera mis sur la mise à disposition de fonds de crédit au profit des institutions de micro-finance et le renforcement des capacités de gestion des acteurs en particulier les jeunes et les femmes. S'agissant de la composante environnementale de cet axe, le SNU appuiera le gouvernement dans la mise en œuvre du PANE et du PAN-LCD.

Lutte contre le VIH/SIDA : les efforts de l'équipe pays porteront sur l'élaboration et la validation de la stratégie nationale de communication ; la mise en place de nouveaux sites sentinelles fonctionnels ; la vulgarisation du cadre juridique de protection des PVVIH et la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi-évaluation.

De nouveaux programmes conjoints seront développés en 2007 dans les domaines d'intervention suivants : renforcement des capacités des services de statistiques et coordination accrue du secteur, nutrition, mortalité maternelle, droits humains (émergence d'une conscience citoyenne, appui au parlement, vulgarisation des textes juridiques).

Dans le domaine de la **communication conjointe (résultat 2 du plan de travail conjoint)**, les efforts du SNU seront focalisés sur la mise en œuvre de la stratégie de communication élaborée en 2006.

S'agissant du **résultat 3 du plan de travail conjoint relatif aux agences non résidentes**, un accent particulier sera porté en 2007 sur leur participation au travail des groupes thématiques de l'UNDAF et aux réflexions menées dans le cadre du groupe inter-agences programmes et suivi-évaluation en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'approche harmonisée (HACT) au niveau pays et l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du plan d'action de UNDG sur les OMD.

Tableau des résultats 2006

Effets à obtenir	ACTIVITES ET RESULTATS ATTENDUS AU COMMENCEMENT DE L'ANNEE	Indicateurs de performance	Résultats effectifs à la fin de l'année	Fonds requis / dépensés en fin d'année (en dollars US)							
				SRC		Transition Fund		UN Agencies		Other	
				Requis	Dépensés	Requis	Dépensés	Requis	Dépensés	Requis	Dépensés
Progrès vers les effets de l'UNDAF											
<p><i>Résultat 1 de l'UNDAF : La bonne gouvernance est assurée</i></p> <p>Effet 1 : L'administration publique est plus performante</p> <p>Effet 2 : les institutions démocratiques fonctionnent mieux</p> <p>Effet 3 : les DH et la gouvernance judiciaire sont promus et renforcés</p> <p>Effet 4 : la gouvernance locale est approfondie</p>	<p>Effet 1:</p> <p>1.1 Un système intégré de gestion du personnel de l'Etat est opérationnel</p> <p>1.2 Les bureaux d'accueil et d'information du public sont généralisés et opérationnels dans les départements ciblés</p> <p>1.3 Une stratégie nationale de lutte contre la corruption est élaborée</p> <p>1.4 Les capacités nationales de concertation, de coordination du développement sont renforcées</p> <p>1.5 Un système de suivi-évaluation des politiques publiques est mis en place et opérationnel</p>	<p>Effet 1</p> <p>- Existence d'un fichier unique de référence - 1 bureau d'accueil opérationnel - rapport d'études diagnostic et d'impact</p>	<p>Effet 1 :</p> <p>- Production d'un document de mise en œuvre d'un système intégré de gestion des personnels de l'Etat;</p> <p>- Mise en place d'une base de données des textes législatifs et réglementaires ;</p> <p>- Extension de l'Intranet administratif à 8 régions et formation des personnels à l'utilisation des services Internet;</p> <p>- Etude sur le volet juridique de la corruption entamée;</p> <p>- Définition d'une situation de référence pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre et formulation d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ;</p> <p>- Reformulation de la stratégie commerciale</p>	11 000			11 050	1 445 000	1 411 000		

	<p>Effet 4 :</p> <p>4.1 La DGCL et les collectifs des maires sont renforcés et opérationnels</p> <p>4.2 Le processus de décentralisation est renforcé et modernisé</p> <p>4.3 Les guides et manuels de procédures sont vulgarisés dans les communes chefs-lieux de moughataas</p> <p>4.4 Opérationnalisation du DHD</p> <p>4.5 La participation des femmes à la gestion des affaires de la communauté est renforcée</p> <p>4.6 La société civile et le secteur privé sont structurés en Assaba</p> <p>4.7 Les ressources financières locales sont mobilisées</p> <p>4.8 Suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF en Assaba</p> <p>4.8 Appui technique local</p>	<p>Effet 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic organisationnel de chaque collectif (rapports des consultants) ; - Soutien au plan d'action du collectif de l'Assaba (rapport du collectif) ; - Les collectifs possèdent tous un bureau équipé (inventaire des collectifs); - Inventaire réalisé (rapport disponible) ; - Organisation de l'atelier (UNDAF Assaba adopté) ; - Structure équipée (inventaire de la cellule); - Organisation d'un forum par an (forum annuel organisé); - Organisation des journées NU (rapport des JNU) 	<p>Effet 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de la DGCL en matière de définition de stratégie et d'équipement; - Renforcement du rôle du Trésor Public, de la Cellule de Suivi Evaluation des Projets et d'autres services déconcentrés au niveau local (Assaba) ; - Elaboration participative de 21 Plans de Développement Communal (PDC). - Formation des élus et cadres communaux à la gestion, la planification, - Soutien au collectif des maires pour sa structuration et la fourniture de services à ses membres ; - Organisation d'un atelier pour le partage du plan d'action conjoint du SNU en Assaba et la réalisation participation du Plan intégré de suivi-évaluation pour la zone pilote d'intervention (Assaba) 								
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Progrès vers les effets de l'UNDAF (suite)

<p>Résultat 2 de l'UNDAF : <i>Les Mortalités Maternelles, néonatales et Infanto-Juveniles sont réduites respectivement de 10%, 10% et de 20% d'ici 2008</i></p> <p>Effet 1 : 80% des femmes enceintes dans les régions cibles fréquentent les structures sanitaires et communautaires, bénéficient des soins obstétricaux et néonataux selon les normes définies au niveau national</p> <p>Effet 2 : 60 % des enfants de moins de 5 ans des zones ciblées consultent les structures sanitaires, les Unités Sanitaires de Base et sont pris en</p>	<p>Effet 1 :</p> <p>1.1 Toutes les structures de santé du niveau primaire, secondaire et tertiaire des zones cibles disposent d'un plateau technique et du personnel adéquats pour assurer les Soins Obstétricaux (SOE, SONU) selon les normes</p> <p>1.2 Les femmes en âge de procréer dans les zones ciblées sont sensibilisées aux risques liés à la grossesse</p> <p>1.3 Des mécanismes de partage de risque sont mis en place et opérationnels dans les zones cibles</p> <p>1.4 L'utilisation des prestations de PF/EN de qualité est portée de 5 à 15% dans les zones cibles.</p> <p>1.5 Les femmes enceintes et allaitantes des zones cibles, présentant des signes de malnutrition bénéficient d'une supplémentation protéino-énergétique (PAM/UNICEF)</p>	<p>Effet 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30% des structures de santé disposent d'un plateau technique fonctionnel ; - 80% des prestataires formés en SOE et SONU ; - 20% des femmes en âge de procréer qui peuvent citer au moins trois signes de gravité pendant la grossesse, l'accouchement et le post partum ; - 6 mutuelles de santé ont contracté avec des structures de santé ; - 2 hôpitaux régionaux appliquent le forfait obstétrical ; - 25% des structures de santé disposent en permanence de toutes les gammes de méthodes de contraception ; - 8% des femmes en âge de procréer sont utilisatrices des méthodes modernes de contraception ; - 15% des femmes enceintes bénéficient d'une supplémentation ; - 20% des femmes allaitantes bénéficient d'une supplémentation 	<p>Effet 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30,7% des structures de santé ont été équipées; - 65,5% des prestataires formés en SONU; - Non réalisée; - 1 hôpital régional (Assaba) met en oeuvre le forfait obstétrical, le forfait a été mis en place dans trois autres hôpitaux régionaux (démarrage en cours); - ND (les données collectées ne sont pas encore disponibles); - ND (les données collectées ne sont pas encore disponibles); - 19% des femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié d'une supplémentation 				<p>4 219 232</p> <p>4 282 903</p>		
--	--	---	---	--	--	--	-----------------------------------	--	--

charge selon l'approche Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PCIME)	<p>Effet 2:</p> <p>2.1 Les structures de santé des zones cibles disposent d'un équipement adéquat et d'un personnel formé pour la mise en œuvre de l'approche PCIME (OMS, UNICEF) ;</p> <p>2.2 Les localités non pourvues de formations sanitaires appliquent au moins cinq pratiques de la PCIME communautaire (OMS, UNICEF) ;</p> <p>2.3 Les enfants de moins de cinq ans des zones cibles font l'objet d'une surveillance nutritionnelle régulière et bénéficient d'une supplémentation en minéraux et vitamines (PAM, OMS, UNICEF)</p> <p>2.4 Les enfants de moins de cinq ans des zones cibles souffrant de malnutrition modérée et sévère sont pris en charge (PAM, OMS, UNICEF)</p>	<p>Effet 2</p> <p>- 25% des structures de santé équipées en matériel approprié pour la PCIME ;</p> <p>- 25% des personnel formé sur l'approche PCIME ;</p> <p>- Pourcentage de personnel formé qui appliquent la PCIME ;</p> <p>- 65 localités ciblées appliquent au moins cinq pratiques de la PCIME communautaire ;</p> <p>- 20% d'enfants malnutris détectés à travers la surveillance nutritionnelle ;</p> <p>- 20% d'enfants supplémentés deux fois par an ;</p> <p>- 30% des enfants souffrant de malnutrition modérée et sévère pris en charge</p>	<p>Effet 2</p> <p>- 16,03% de structures équipées; - 27,4% des prestataires formés; - ND (72 prestataires ont été formés mais aucune donnée n'est actuellement disponible quant à l'application effective);</p> <p>- Non réalisée;</p> <p>- 33% des enfants malnutris détectés;</p> <p>- 87% des enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en minéraux et vitamines;</p> <p>- 40% des enfants malnutris ont été pris en charge</p>								
Effet 3 : Les principales maladies liées à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement (diarrhées, schistosomiase, paludisme) sont réduites de 15% dans les zones ciblées	<p>Effet 3:</p> <p>3.1 Les populations des zones cibles ont accès à une eau potable (UNICEF, OMS) ;</p> <p>3.2 Un système de gestion des déchets (ordures ménagères, excréta, eaux usées et déchets biomédicaux) au niveau des zones d'intervention est mis en place et opérationnel (UNICEF, OMS)</p>	<p>Effet 3</p> <p>- 48% de la population ont accès à l'eau potable ;</p> <p>- Existence d'un système de gestion des déchets au niveau de chacune des zones d'intervention</p>	<p>Effet 3</p> <p>- Non réalisé;</p> <p>- Non réalisé;</p>								

Progrès vers les effets de l'UNDAF (suite)

<p>Résultat 3 de l'UNDAF: <i>Tous les enfants mauritaniens achèvent une éducation de base de qualité</i></p>	<p>Effet 1:</p> <p>1.1 Les curricula APC, CVC et EMP sont Développés et /ou réactualisés.</p> <p>1.2 100 % des DREFS, IDEN, IDEFS et 60% des enseignants des huit régions ciblées sont formés sur le paquet minimum d'apprentissage/ activités</p> <p>1.3 50% des établissements d'enseignement (écoles primaires, secondaires et Mahadras) ont des clubs scolaires et APE fonctionnels.</p> <p>1.4 Les supports de suivi et d'évaluation sont réactualisés et mis en oeuvre par l'administration scolaire.</p> <p>1.5 132000 élèves vulnérables à l'insécurité alimentaire bénéficient de rations alimentaires complètes dans 1232 écoles et Mahadras équipées.</p> <p>Effet 2 :</p> <p>2.1 17 établissements secondaires assurent le transport des filles et des garçons des localités éloignées.</p> <p>2.2 318 écoles fondamentales et 19 collèges bénéficient d'AGR et de projets d'établissement en appui à la scolarisation des filles.</p>	<p>Effet 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de transition ; - Taux de survie ; - Taux de rétention ; - Taux de déperdition / abandon/redoublement ; - Nbre de curricula développés et /ou réactualisés ; - Nbre de DREFS, IDEN, IDEFS formés; - Nbre de clubs fonctionnels, nbre d'établissements ayant des clubs fonctionnels ; - Nbre et types de supports réactualisés ; - Nbre de structures de l'administration scolaires qui utilisent les outils de gestion et de suivi; - état nutritionnel et impact sur les résultats scolaires; - Nbre de bénéficiaires <p>Effet 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion des filles inscrites en première année secondaire dans les wilayas d'intervention ; - % des filles achèvent le premier cycle du secondaire; - Nbre d'élèves filles et garçons bénéficiant d'un moyen de transport régulier; - Nbre d'AGR créées et fonctionnelles; - Nbre d'AGR qui ont des excédents bruts; - Nbre de réseaux créés 	<p>Effet 1</p> <p>1.1. Un Guide de Compétences de Vie Courante (life skills) réalisé en partenariat avec l'IPN à l'usage des élèves et enseignants pour la mise en oeuvre du programme d'Education en Matière de Population (EMP). - Transition : 57.1%; - Rétention : 41.5%; - Déperdition : 22%; 1.2. 2 241 intervenants (DREFS, IDEN, IEF, Directeurs d'écoles, APE, gestionnaires) formés sur le paquet minimum d'apprentissage/ activités (outils de mesure d'impact de l'alimentation scolaire sur les variables éducatives, informatique, gestion de base de données des cantines, des AGR, coopératives scolaires et les MST/VIH SIDA);</p> <p>1.3. 216 membres de CGE/APE et 204 responsables Clubs formés sur l'approche communautaire et sur la vie associative, l'hygiène, l'éducation pour la santé et à la protection de l'environnement; 1.4. Non réalisé (reporté en 2007);</p> <p>1.5. 144 000 élèves vulnérables (dont 65 354 filles) répartis dans 1397 écoles et 131 mahadras des zones d'intervention bénéficient deux repas par jour.</p> <p>Effet 2</p> <p>2.1. 15 établissements secondaires disposent de moyens de transport d'élèves dont 9 sont approvisionnés en fournitures scolaires;</p> <p>2.2. 320 écoles et 15 collèges disposent d'AGR pour la promotion de la scolarisation des filles. Proportion des filles des zones d'intervention passe de 42% en 2005 à 43% en 2006 et 38% des filles achèvent le 1er cycle secondaire</p>					5 224 169	4 862 506		
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------	-----------	--	--

	<p>2.3 4 réseaux régionaux (leaders religieux et communautaires, femmes influentes) pour la promotion de la scolarisation des filles.</p> <p>Effet 3 :</p> <p>3.1 1550 comités sont formés et participent effectivement à la gestion des activités liées à l'éducation à travers les Associations de Parents d'Elèves (APE), les Associations de Mères Educatrices (AME), les CLUBS, et les mairies.</p> <p>3.2 Les infrastructures de 10% des écoles du fondamental sont améliorées (latrines séparées, jardins, eau potable)</p> <p>3.3 40 structures communautaires sont créées et équipées pour l'encadrement des jeunes enfants.</p> <p>3.4 100 monitrices d'encadrement de la petite enfance sont formées</p>	<p>Effet 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'associations impliquées dans la gestion de l'école [APE, AME/clubs]Nbre d'établissement disposant d'une structure de gestion communautaire ; - Nbre de structures communautaires créées et équipées ; - Nbre de latrines séparées et de jardins scolaires, eau potable ; - Tx de jeunes enfants bénéficiant d'encadrement adéquat ; nbre de structures de petite enfance% des enfants pris en charge ; - Nbre de monitrices sont formées et affectées aux structures petite enfance 	<p>- L'évaluation finale du projet conjoint éducation des adolescentes attendue fin janvier 2007 devrait fournir le nombre d'élèves ayant bénéficié des moyens de transport- 82 AGR dont 15 constituées de moyens de transports ont été mises en place. Les missions de suivi font état d'une bonne utilisation des outils de gestion par les comités; 2.3. 13 réseaux régionaux et un Réseau National des Associations de jeunes créés et équipés de 100 radios solaires pour la vulgarisation de l'éducation en matière de population.</p> <p>Effet 3</p> <p>3.1 501 membres de 167 comités (APE/AME/Clubs..) formés en vue de leur implication dans la gestion des activités éducatives locales.- 92 établissements et structures communautaires ont vu leurs capacités renforcées en matière gestion</p> <p>3.2. 37 projets d'écoles équipées d'infrastructures d'eau et d'assainissement (86 latrines séparées avec les équipements connexes) ; 27 jardins maraîchers aménagés pour améliorer les rations alimentaires; 110 écoles clôturées la sécurité des élèves et des équipements ; 120 écoles dotées de matériels horticoles et de produits d'hygiène ; 24 écoles équipées d'éclairage solaire pour renforcer les chances de réussite des élèves ; 2 183 élèves (dont 1 131 filles) ont bénéficié des cours de soutien en langues ; 8 494 élèves dont 3 956 filles dotés de kits scolaires et 503 mahadras recensées</p>								
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

			<p>3.3. 4 jardins d'enfants publics érigés en centres de ressources de référence et équipés en balançoires et jouets divers ;</p> <p>3.4. Le programme a lancé en 2006 la formation de 248 monitrices (dont 48 ont déjà terminé leur formation). 35 responsables de garderies formées en matière de nutrition et 120 relais communautaires en techniques de fabrication d'aliments de sevrage. Par ailleurs, 2755 enfants des garderies communautaires ont bénéficié de goûters (yaourt, jus de fruit, biscuits, chocolat...)- 214 structures de petite enfance dont 92 communautaires sont appuyées pour l'encadrement holistique du jeune enfant- 7.4% des enfants sont pris en charge bénéficient de l'encadrement du jeune enfant.</p>								
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Progrès vers les effets de l'UNDAF (suite)

<p>Résultat 4 de l'UNDAF: La pauvreté est atténuée par l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durable</p> <p>Effet 1:Le CSLP est appuyé et les pauvres, en particulier les femmes et les jeunes ont accès au micro-financement et aux autres ressources</p>	<p>Effet 1 :</p> <p>1.1 Des stratégies de lutte contre la pauvreté (CSLP-OMD-DHD) sont définies, mises en cohérence et validées</p> <p>1.2 Le dispositif de suivi-évaluation du CSLP, des OMD et du DHD est complété, harmonisé et mis en oeuvre.</p> <p>1.3 Des fonds de crédit sont mis à la disposition des institutions de micro-finance de la zone d'intervention</p> <p>1.4 Cadre réglementaire et institutionnel de la MF est amélioré</p> <p>1.5 Les capacités de gestion des acteurs en particulier des femmes et des jeunes sont renforcées</p>	<p>Effet 1</p> <p>- Le CSLP est revu et intègre les stratégies sectorielles - Un plan d'action est défini pour la période 2006-2010 - Le dispositif de suivi est opérationnel et intègre les indicateurs du CSLP, des OMD et du DHD - Nombre d'IMF appuyées /renforcées - Nombre d'IMF fonctionnelle - Nombre de bénéficiaires de micro-crédit - Loi sur la micro-finance revue - Département de la BCM en charge de la supervision renforcée - Cadre de concertation des acteurs de la MF opérationnel - Nombre d'activités de MPE développés - Nb de coopératives féminines et d'associations de jeunes organisés et formés ; - Tenue des documents de gestion -</p> <p>Nb d'activités non traditionnelles créées - Nb d'activités évoluant en micro-entreprises - La phase pilote du PNIME est mise en oeuvre</p>	<p>Effet 1</p> <p>- Le nouveau plan d'action du CSLP 2006-2010, comprenant les stratégies sectorielles et le suivi-évaluation, est adopté; - Elaboration du Plan régional de Lutte contre la Pauvreté pour la région du Brakna; - Plan National d'Assainissement en milieu rural appuyé au Brakna ; - Capacités de l'ONS et du Service Statistique Régional renforcées; - Formation des points focaux de MaurInfo sur la technologie DevInfo 5 et la collecte des données administratives sectorielles; - Appui à la création du réseau des évaluateurs mauritaniens (REMSE) actif au niveau africain; - Nissa banques et coopératives féminines appuyées; - structures du Secrétariat d'Etat à la condition féminine (SECF) appuyées pour encadrement des institutions de Micro-finance(IMF); - loi sur la micro-finance révisée; - textes d'application loi MF en cours</p> <p>de préparation; - études en cours pour le plan comptable spécifique à la micro-finance et pour la faisabilité d'une structure de refinancement; - Mise en place d'un partenariat au niveau de l'Assaba</p>					1 182 250	6 316 845	364 280	99 445
--	--	---	--	--	--	--	--	-----------	-----------	---------	--------

	<p>Effet 3 :</p> <p>3.1 Le PANE et le PAN/LCD sont adoptés et appuyés pour leur mise en oeuvre.</p> <p>3.2 Des actions porteuses d'accès à l'énergie, de lutte contre la désertification et de protection de l'environnement sont soutenues</p>	<p>Effet 3</p> <p>- Documents PANE et PAN-LCD - Nombre projets / programmes financés, volume financement, portée et diversité des actions, partenariat, impact. - Taux de reboisement - Taux de déforestation - Nb d'ha reboisé ou mise en défens - Nb de sites protégés - Participation du public - Appropriation et durabilité des actions</p>	<p>Effet 3</p> <p>- Adoption en octobre 2006 du Plan d'action national pour l'environnement et le développement durable (PANE) et du Plan d'Action National de Lutte contre la désertification (PAN/LCD) en novembre 2006; - Mise en place, d'un partenariat avec le PNUE pour la mise en œuvre du projet « articulation pauvreté–environnement, en vue de l'intégration des dimensions environnementales dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (projet en cours); - Projet ANCR (PNUD/GEF) "Auto-Evaluation Nationale des Capacités à Renforcer" : études relatives à l'état des lieux et aux aspects thématiques de certaines des conventions internationales finalisées ; - Projets SAO (Protocole de Montréal) : Mise en place du centre pour le recyclage des SAO, renforcement de capacités de cadres nationaux et des techniciens frigorifiques, ; - Grippe aviaire : coordination des partenaires en appui aux efforts nationaux face à la grippe aviaire, notamment dans le cadre de la consolidation du plan de contingence du SNU/Appui à la table ronde des bailleurs de fonds</p>								
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Progrès vers les effets de l'UNDAF (suite)

<p>Résultat 5 de l'UNDAF : <i>La séroprévalence est stabilisée à moins de 1% et l'impact sur les populations affectées est réduit.</i></p> <p>Effet 1: La transmission du VIH /SIDA est stabilisée à 0,97% d'ici 2008 dans la zone de convergence du SNU</p> <p>Effet 2: Les conditions de vie des PVVIH sont améliorées</p>	<p>Effet 1 :</p> <p>1.1 Une stratégie nationale de communication en matière de prévention de VIH/SIDA est opérationnelle</p> <p>1.2 Des sites sentinelles fonctionnels sont mis en place dans 6 wilayas</p> <p>1.3 Des CDV sont fonctionnels dans les Wilaya de la zone de convergence du SNU. 1.4 La stratégie de la PTME est opérationnelle dans 5 sites de la zone de convergence</p> <p>1.5 L'accès aux préservatifs féminins et masculins est assurée</p>	<p>Effet 1</p> <p>- Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes des zones de convergence</p> <p>Des plans de communication opérationnels pour le changement de comportement élaborés et mis en oeuvre Nb de sites mis en place et fonctionnels Nombre CDVA mise en place et fonctionnels Nombre des Moughataa disposant de services de PTME % de femmes infectées qui bénéficient du traitement complet, y compris ARV pour réduire la Transmission du VIH a l'enfant Nombre de préservatifs distribués Pourcentage de personnes (selon le genre) connaissant ou se procurer les préservatifs et sachant l'utiliser</p>	<p>Effet 1</p> <p>- Mise en place d'un nouveau centre de dépistage volontaire (CDV) à Kaédi, et renforcement de celui de Kiffa. Organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale en faveur du dépistage volontaire; - Opérationnalisation du centre PTME de Sebkha et réalisation d'une mission de prospection pour l'identification de sites PTME à prévoir; - Distribution de 1.259.424 unités de préservatifs masculins et 27.021 unités de préservatifs féminins.</p>	<p>1 500</p>	<p>0</p>		<p>129 000</p>	<p>361 954</p>		
---	--	--	---	--------------	----------	--	----------------	----------------	--	--

<p>Effet 3: Les initiatives de lutte contre le VIH/SIDA sont harmonisées</p>	<p>Effet 2 :</p> <p>2.1 Des structures de prise en charge médicale et nutritionnelle des PVVIH/OEV sont fonctionnelles</p> <p>2.2 Les cadres juridiques existant pour la protection des PVVIH/OEV sont vulgarisés</p> <p>Effet 3 :</p> <p>Le mécanisme national opérationnel de suivi-évaluation est mis en place</p>	<p>Effet 2</p> <p>- Nombre de Wilaya/Mougataa disposant d'unités de PEC médicale et nutritionnelle opérationnelles pour les PVVIH/OEV Nombre de PVVIH traités dans les unités de PEC % personnes PVVIH connaissant leur droits</p> <p>Effet 3</p> <p>- Document méthodologique / du système de collecte de données Les informations sur le SIDA sont régulièrement diffusées et disséminées</p>	<p>Effet 2</p> <p>- Deux hôpitaux régionaux (Kiffa et Kaédi) désignés pour intégrer des unités de prise en charge des PVVIH. Formation du personnel de ces hôpitaux; - Distribution de kits alimentaires aux PVVIH; - Une analyse des capacités des ONGs responsables de la prise en charge nutritionnelle des PVVIH a été menée; - Une loi de protection des PVVIH est en cours de validation; - Appui à l'organisation de la caravane des religieux de l'Afrique de l'ouest pour le soutien des PVVIH; - 400 OEV sont pris en charge par des structures appuyées à cet effet.</p> <p>Effet 3</p> <p>- Elaboration des plans régionaux; 40 responsables de programmes et de projets ont été formés en gestion axée sur les résultats.</p>								
--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Alignement avec les processus nationaux de développement

<p><u>Activités planifiées pour harmoniser le cycle de programmes des Nations Unies avec le cycle national de développement</u></p>	<p>Le cycle de l'UNDAF (2003-2008) a été aligné sur celui du cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, par la suite la durée du cadre stratégique a été allongée jusqu'en 2010. La revue à mi-parcours de l'UNDAF a eu lieu en 2005, elle devait avoir lieu en même temps que celle du cadre stratégique dans les faits celui-ci a été reporté à 2006. Les nouveaux programmes des agences couvrent la période 2006-2008. Des efforts seront faits d'ici à 2010 pour aligner le cycle de programmation des NU sur le prochain cycle de développement national à savoir 2011-2015.</p>		<p>Un calendrier pour l'élaboration d'un UNDAF de transition couvrant la période 2009-2010 a été élaboré et soumis aux directeurs régionaux qui l'ont validé lors de leur rencontre de décembre 2006. Cet UNDAF de transition permettra à l'équipe pays de s'aligner sur le prochain cycle du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2011-2015</p>								
<p><u>Initiatives planifiées pour le développement et/ou la mise en oeuvre de programmes conjoints</u></p>	<p>Elaboration: - formation des staffs sur les programmes conjoints - Elaboration des MOU pour les programmes conjoints identifiés lors de l'exercice de revue à mi-parcours de l'UNDAF</p>	<p>- Les MOU sont signés pour les projets suivants: mines anti-personnel; participation des femmes à la prise de décision; migration (dimension régionale); Suivi budgétaire/allocation des ressources; radio jeunes; éducation des adolescentes; développement de la ceinture verte de Nouakchott; développement rural - rapports, enquêtes, guide disponibles - atelier organisé</p>	<p>Des MOU ont été signés pour les projets suivants : - mines anti-personnel; - participation des femmes à la prise de décision.</p>	<p align="center">3 000</p>			<p align="center">5 825</p>				

	<p>Mise en oeuvre: - Enquête CAP (multi indicateurs) - Rapports de revue annuelle de l'UNDAF et des programmes - Un atelier de formation et d'échange sur l'utilisation du PISE en tant qu'outils de gestion et de prise de décisions est organisé - Un guide de suivi des PRLP basé sur les OMD est mis en place au niveau de 3 régions du pays (zones d'intervention)</p>		<p>- L'enquête CAP (multi indicateurs) n'a pas pu être réalisée en 2006; - L'atelier de formation et d'échange sur l'utilisation du PISE en tant qu'outil de gestion et de prise de décision en appui au CSLP a été organisé au profit des cadres nationaux en charge du suivi-évaluation; - Guide de suivi des PRLP basé sur les OMD : étude de faisabilité réalisée et validée lors d'un atelier national - une revue annuelle de l'UNDAF a été réalisée (décembre 2006)</p>								
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Appui aux plans nationaux et stratégies nationales de développement

<p>Activités planifiées pour apporter un appui conjoint au gouvernement national dans la préparation, la mise en oeuvre et/ou la révision des stratégies nationales de développement basées sur les OMD</p>	<p>- Un système d'information doté d'une base de données sur l'APD est mis en place. - Un guide pour le calcul des indicateurs OMD est mis en place, - Un rapport sur l'APD est publié - Le deuxième Rapport de mise en oeuvre des SSE en Mauritanie</p>	<p>- base de données opérationnelle et mise à jour - guide édité et appliqué - rapports disponibles</p>	<p>- Un système d'information doté d'une base de données sur l'Aide Publique au Développement (APD) est en cours de développement et devrait être fonctionnel d'ici octobre 2007; - Une étude pour la mise en oeuvre du guide pour le calcul des indicateurs des OMD a été réalisée et est en cours d'impression; - Report du rapport sur la mise en oeuvre des SSE en Mauritanie à janvier 2007.</p> <p><u>Un support to aid coordination</u> (activité non planifiée): Organisation d'un atelier de concertation des partenaires techniques et financiers. Les PTF ont convenus à cette occasion i) d'élaborer un code de bonne conduite entre PTF; de ii) faciliter le ciblage de leurs interventions selon le principe de la complémentarité et de l'avantage comparatif iii) donner priorité à la coordination/concertation, iv) communiquer les aides mémoires et échanger des informations à travers les GT et la e-doc des PTF v) organiser des missions d'évaluation conjointes, vi) soutenir un plan conjoint de renforcement des capacités nationales vii) rationaliser la représentation des PTF dans les mécanismes de coordination et aux manifestations d'intérêt commun et viii) déterminer un PTF « convenor » rotatif pour animer les groupes thématiques ou sectoriels du CSLP.</p>				820				
---	--	---	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

<p>Initiatives planifiées pour appuyer le plan national de développement, par exemple les stratégies de réduction de la pauvreté (PRS) dans les domaines suivants :</p> <p>- Plaidoyer</p>	<p>1.Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication conjointe 2.Partage de l'information et appropriation du rôle du SNU en Mauritanie par le public à travers le CID en tant que vitrine du SNU : conférences publiques avec les agences;renforcement de la photothèque; développement de la collaboration avec les établissements scolaires mauritaniens à travers le concours « génies des bibliothèques » mené avec l'appui des agences 3.Poursuite des publications : ONU Mag, ONU Flash ; site web commun www.un.mr; calendrier SNU; un volet communication est développé au niveau de l'extranet; agenda SNU 4.Journées mondiales célébrées, dont la journée LC pauvreté, NU, volontaires et LC SIDA, avec l'implication du CID 5.Appui à la radio jeunes</p>	<p>1.1 Le document de la stratégie conjointe est disponible 1.2 Les agences mettent en œuvre les recommandations de la stratégie; 2.1 Une conférence par an par agence au minimum 2.2 Le concours a lieu avec l'appui de l'ensemble des agences représentées; 3.1 Deux numéros de l'ONU Magazine sont réalisés 3.2Parution mensuelle de l'ONU Flash : un article par mois au minimum / agence 3.3Dossier accessible et régulièrement mis à jour sur l'extranet 3.4Toutes les agences ont contribué à la substance et financièrement à l'agenda SNU; 4. Les journées internationales sont célébrées; 5. Un programme conjoint est élaboré avec la radio jeunesse par l'ensemble des agences intéressées</p>	<p>1.1 la stratégie de communication 2006-2008 a été élaborée ainsi que le plan d'action 2006-2007; 1.2 Un budget en coûts partagés pour la réalisation des actions programmées dans le cadre de la stratégie de communication a été adopté par les agences du SNU, le recrutement d'un chargé de communication du SNU a été validé; 2.1 15 conférences ont été présentées par les agences en 2006: « L'UNICEF en Mauritanie » (20 octobre 2006) ; « l'implication des jeunes dans les échéances électorales » (19 octobre 2006); « les activités de la Banque Mondiale et du projet CFED » (Centre de Formation et d'Échanges à Distance) (18 octobre 2006); « Le rôle du volontariat dans la lutte contre la pauvreté » (17 octobre 2006); « investir dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire »(16 octobre 2006) ; « le projet d'assistance électorale » (07 septembre 2006); « Comment les jeunes peuvent-ils être entendus ? » (13 juillet 2006) ; « le système des Nations Unies en Mauritanie » (28 juin 2006) ; « la situation humanitaire en Mauritanie » (01 juin 2006); « les ressources humaines dans le secteur de la santé » (28 avril 2006); « la grippe aviaire » (21 avril 2006); « l'égalité des genres » dans le cadre de la Journée Mondiale de Population (11 Juillet 2005). A l'occasion de la célébration de la semaine internationale de lutte contre la pauvreté (18-20 octobre 2004) : « UNFPA, lutte contre la pauvreté et les jeunes en Mauritanie » ; « VIH/SIDA et lutte contre la pauvreté » ; « Appui du PNUD au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté »; 2.2 le concours génie des bibliothèques a été organisé et a remporté un vif succès; 3.1 Deux numéros de l'ONU Mag ont été publiés en 2006 : « Violences contre les enfants: Droit à la protection » à l'occasion de la Journée de l'enfant africain; « Sécurité alimentaire et nutrition » à l'occasion</p>	15 500	25 500			48 000	35 562		
--	---	--	--	--------	--------	--	--	--------	--------	--	--

			<p>de la journée des Nations Unies; 3.2 Parution de 11 numéros de l'ONU Flash en 2006 dont un numéro double (juillet-août); 3.3 Activité non réalisée pour la composante extranet, le site des Nations Unies en Mauritanie a été actualisé sur une base régulière; 3.4 Les agences ont proposé des messages pour l'agenda et ont contribué financièrement à sa réalisation 4. Les journées internationales suivantes ont été célébrées : journée du volontariat; journée de la population; journée de l'enfant africain; journée de lutte contre le VIH/SIDA; journée de lutte contre la pauvreté; journée de l'alimentation; journée des Nations Unies; journée de la femme rurale; journée de la santé, journée de la femme, journée mondiale de l'environnement. Certaines journées ont également été célébrées dans la zone de convergence du SNU (Assaba) et un Centre d'Information et de documentation ouvert dans la capitale régionale (Kiffa). La marche contre la faim a été organisée avec une forte implication du CID des Nations Unies; 5. Activité non réalisée</p>								
- Coordination	Des protocoles de transfert de données entre les producteurs de statistiques administratives et l'Office National de la Statistique (ONS) sont formulés, validés et mis en œuvre	Les protocoles sont appliqués	Les protocoles de transfert de données entre les producteurs de statistiques administratives et l'Office National de la Statistique (ONS) ont été formulés								

- Assistance technique	Rapport expert évaluation processus électoral	Rapport disponible	L'évaluation à mi-parcours du processus a été réalisé en juin 2006 (rapport disponible)								
<u>Activités planifiées pour développer les capacités nationales de gestion du processus de développement, par exemple les approches sectorielles (SWAP), les systèmes nationaux, les évaluations des capacités et la mesure des résultats</u>	<p>- Les capacités de l'ONS et des administrations impliquées dans la formulation et le suivi du CSLP (PRSP) sont renforcées dans le domaine du suivi des OMD</p> <p>- Des formations des utilisateurs et formateurs de DevInfo 5 sont organisées. - Mise en place d'un réseau des évaluateurs mauritaniens. - Les capacités de la société civile dans sa participation à l'évaluation du CSLP (PRSP) et des OMD sont renforcées - Atelier de formation en statistique et analyse des données au niveau régional (zones de convergence).</p>	<p>- les administrations impliquées dans la formulation et le suivi du CSLP maîtrisent mieux ces aspects - Réseau des évaluateurs actif - La SC participe activement à l'évaluation du CSLP et des OMD - atelier/formations organisés</p>	<p>- Les capacités de l'ONS et des administrations impliquées dans la formulation et le suivi du CSLP (PRSP) ont été renforcées dans le domaine du suivi des OMD; des formations sur MauritInfo et le PISE ont été organisées, ainsi que des sessions de mise à niveau des Chef de SRS, des formations sur la qualité de la statistique et en démographie ont par ailleurs été dispensées; - les formations des utilisateurs et des formateurs de DevInfo 5 ont été réalisées : 2 à Dakar (formateurs) et 11 à Nouadhibou (utilisateurs); - Le réseau des évaluateurs mauritaniens (REMSE) a été mis en place et participe activement à l'AFREA; - L'atelier de formation en statistique et analyse des données au niveau régional (zones de convergence) a été réalisé; - L'UNCT a participé activement au processus du CAS ainsi qu'à la réalisation d'un inventaire des financements du CSLP II</p>	10 000	0						
<u>Assistance de l'ONU aux autorités nationales pour la préparation du rapport national sur l'application du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA</u>			Le rapport à mi-parcours sur la mise en oeuvre du programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés a été produit avec l'appui du SNU et présenté lors d'une revue nationale.							2 500	

Initiatives planifiées pour la mise en œuvre des interventions "à impact rapide"											
<i>Plan de l'ONU pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action du GNUM sur la Déclaration du Sommet mondial relative au développement (Plan d'action relatif aux OMD)</i>											
Activités planifiées pour élaborer et/ou mettre en œuvre un plan ou stratégie de transition d'après crise conçu par l'ONU											

Utilisation croissante et renforcement des systèmes nationaux

<p>Activités planifiées afin de réduire les coûts de transaction des pays bénéficiaires de programmes dans les domaines suivants:</p> <p>- Établissement de rapports sur les programmes/projets</p>	<p>- Un dispositif institutionnel pour l'évaluation des politiques publiques est mis en place - Le mécanisme national opérationnel de suivi évaluation du VIH / sida est mis en place - La Base de données MauriInfo et mise en place des bases de données régionales Assaba Info et Brakna Info pour le suivi de l'UNDAF, du CSLP et des OMDs sont mises en place.</p> <p>- Site sentinelles de surveillance du VIH/SIDA - Rapport de suivi du CSLP (PRSP). - Rapports sur la situation des enfants et des femmes - Rapport synthétique de mise en œuvre du budget</p>	<p>- mécanisme/dispositif/sites opérationnels - base de données opérationnelle et mise à jour - rapports diffusés</p>	<p>- Une proposition de dispositif institutionnel pour l'évaluation des politiques publiques a été formulée; - Le mécanisme national opérationnel de suivi évaluation du VIH / sida a été mis en place mais n'a pas encore été validé; - Le renforcement de la Base de données MauriInfo et sa mise à jour ont été effectuées; - les bases de données régionales Assaba Info et Brakna Info pour le suivi de l'UNDAF, du CSLP et des OMDs n'ont pas pu être mises en place; - 6 sites sentinelles de surveillance du VIOH/SIDA ont été créés - rapport de suivi du CSLP, non réalisé en raison de la révision du CSLP (document du CSLP 2 diffusé en octobre 2006); - Le rapport sur la situation des enfants et des femmes n'a pas pu être réalisé en 2006 et a été reprogrammé en 2007; - Rapport synthétique de mise en œuvre du budget en cours de réalisation (disponible courant janvier 2007)</p>								
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>- Système de suivi et évaluation des stratégies pour la réduction de la pauvreté/sectoriels</p>	<p>- Un PISE de l'UNDAF est élaboré et mis à jour en appui au suivi du CSLP. - Supervision trimestrielle des sites de l'éducation au niveau des zones d'intervention</p>	<p>- PISE mis en oeuvre - sites supervisés</p>	<p>- Le PISE est révisé et partagé avec les partenaires au niveau national et régional: sur les 41 activités planifiées pour 2006, 25 ont été complètement réalisées (soit 61%/total planifié), dont :- 1 enquête (25%) - 2 évaluations (100%)- 8 systèmes et outils de suivi (73%)- 10 Renforcement des capacités (91%)- 0 Enquêtes CAP et évaluations rapides (0%)- 2 Activités en cours dont l'achèvement est prévu en 2007(dont MICS3)- 10 activités reprogrammées pour 2007. Par ailleurs, 12 activités non planifiées dans PISE 2006 (32%/total réalisé) ont été réalisées au cours de l'année, à savoir :- 4 enquêtes- 3 évaluations/revues- 5 Études. - les sites de l'éducation au niveau des zones d'intervention ont été supervisés (3 missions conjointes ont été réalisées)</p>								
<p>- Examens annuels de performance des stratégies pour la réduction de la pauvreté/sectorielles</p>	<p>- Une Enquête PapFam / MICS est réalisée - Une Enquête de prévalence du VIH est réalisée - Rapports de revue annuelle de l'UNDAF et des programmes - Rapports SNIS - Enquête SOU - Enquêtes spécialisées sur les enfants a besoins spécifiques - Evaluation du programme UNF</p>	<p>- Résultats des enquêtes disponibles - Rapports/évaluation diffusé</p>	<p>- L'enquête PapFam/MICS est en cours, les résultats seront disponibles courant juillet 2007.- L'enquête de prévalence du VIH/SIDA n'a pas pu être menée en 2006 en raison du contexte de transition politique, elle a été reprogrammée au premier semestre 2007; - Les rapports de la revue annuelle de l'UNDAF et des programmes sont en cours de finalisation; - Le rapport SNIS est en cours d'impression; - Les enquêtes SOU et sur les enfants a besoins spécifiques n'ont pas pu être menées en 2006 et ont été reprogrammées en 2007; - Le rapport d'évaluation du programme UNF (programme conjoint Education des adolescentes) sera disponible fin janvier 2007.</p>								

<p>- Rapports intérimaires sur les stratégies pour la réduction de la pauvreté/sectorielles</p>	<p>- Enquête CAP sur la perception des populations du dépistage volontaire - Enquête chez les femmes en CPN, pour évaluer le niveau de prise en charge de celles qui sont séropositives</p>	<p>- Résultats des enquêtes disponibles</p>	<p>Activités non réalisées en raison du contexte politique de transition. Reportées en 2007 (après les élections présidentielles)</p>								
<p>- Systèmes nationaux d'achats/marchés publics</p>											

Efforts accrus dans la lutte contre le VIH/sida

<p>Activités planifiées pour opérationnaliser les Recommandations du GTT (Global Task Team) relatives à l'Équipe commune de l'ONU sur le sida et au Programme d'appui de l'ONU, y compris le Document de stratégie institutionnelle (ISP)</p>											
<p>Activités planifiées pour soutenir la réponse nationale au SIDA par le renforcement des Trois Principes (Three Ones)</p>	<p>-Appui à la mise en place des coordinations régionales - Appui technique et financier à la révision du CSN de lutte contre les IST/VIH/SIDA pour la période 2003- 2007 - Mettre en place un comité composé du secrétariat exécutif national et des membres du groupe technique ONUSIDA pour finaliser le document du mécanisme national de suivi évaluation</p>	<p>- 3 coordinations régionales fonctionnelles ; - Cadre stratégique national révisé et validé ; - Existence d'un cadre national de suivi et évaluation</p>	<p>- Appui à la mise en place de 13 comités régionaux de lutte contre le SIDA - CSN révisé</p>					<p>4 000</p>	<p>26 000</p>	<p>6 000</p>	<p>6 000</p>

Accroissement d'une coordination opérationnelle efficace et rentable

<p>Activités planifiées pour progresser vers des locaux et services communs et vers le partage des coûts (y compris l'initiative pour les Bureaux communs)</p>	<p>1. Démarrage des travaux de l'UN House 2. Amélioration de la communication 3. Appropriation de l'extranet par les agences et mise à jour du site 4. Diminution du budget de fonctionnement 5. Amélioration des conditions de travail 6. Amélioration de la sécurité des staffs 7. Amélioration de l'accès aux ressources documentaires du SNU, meilleure appropriation du CID par les agences et renforcement de la visibilité du SNU, renforcement des connaissances sur l'ONU des jeunes à travers un partenariat avec les établissements scolaires mauritaniens, appui aux structures documentaires nationales</p>	<p>1.1 disponibilité du rapport sur les projections financières- 1.2 approbation du dossier par UNDG 1.3 plan de financement complet 1.4 dossier d'exécution disponible; 2.1 création de 2 GFU 2.2 amélioration de la bande passante et de la connectivité; 3.1 nombre de connections à l'espace inter agence (extranet) 3.2 nombre de connections à l'espace privé de chaque agence (extranet) 3.3 régularité de la mise à jour des espaces (extranet) 3.4 nombre de documents postés (à déter); 4.1 identification par le comité inter agences d'un transitaire commun et contractualisation 4.2 obtention de meilleures conditions bancaires; 5.1 liste des services de santé finalisée et diffusée 5.2 mise à jour semestrielle (? ou annuelle) de la liste des services de santé</p>	<p>1.1 Analyse coûts bénéfiques réalisée et disponible en français et en anglais avec une réactualisation des coûts de construction. Des contacts fructueux avec des financiers et promoteurs éventuels ont été pris. Les conclusions du rapport supposent de mener un plaidoyer auprès du gouvernement en vue de sa contribution aux coûts de construction. Le contexte politique actuel (transition) ne s'y prête pas; 1.2-1.4 non réalisés; 2.1 Des négociations ont été menées avec les deux sociétés de téléphonie mobile de la place sans parvenir à un accord concluant. L'arrivée d'un troisième opérateur en 2007 devrait permettre de négocier un contrat avantageux; 2.2 La bande passante et la connectivité ont été améliorées. PNUD / UNFPA : renouvellement du câblage et renforcement du Vsat ; PAM : installation de Vsat dans les sous bureaux ; HCR : installation d'un Vsat; 3.1-3.4 l'accent a été mis en 2006 sur le développement de l'extranet et sa fonctionnalité. Les répertoires du personnel du SNU et de sécurité ont été fusionnés.</p>	<p>13 190</p>			<p>11 500</p>	<p>436 596</p>	<p>504 097</p>		
--	--	---	--	---------------	--	--	---------------	----------------	----------------	--	--

		<p>5.3 existence d'une fédération des associations du personnel 5.4 enquête salariale réalisée; 6.1 services de la société de gardiennage évalués- 6.2 réunion de sécurité régulièrement tenues (mensuelles); 6.3 suivi régulier des missions terrains 6.4 fonctionnement effectif du système des wardens; 7.1 nouveaux documents traités ; 7.2 services d'information (revue de presse, nouvelles acquisitions, dossiers) diffusés régulièrement; 7.3 mise à jour trimestrielle de la base bibliographique en ligne; 7.4 édition des catalogues consolidés (1 par agence); 7.5 nouvelles photos intégrées dans la photothèque; 7.6 séances de formation sur les sources d'information des agences; 7.7 développement d'action de communication avec les Infocoms des agences 7.8 développement des activités avec les établissements scolaires mauritaniens; 7.9 distribution des publications des NU; 7.10 distribution des logiciels documentaires</p>	<p>S'agissant du roster des consultants, l'application a été améliorée de façon substantielle, une deuxième consultation doit avoir lieu afin de finaliser le produit; 4.1 Un transitaire commun a été identifié, les agences principalement concernées font appel à ce prestataire; 4.2 Une enquête auprès des banques de la place a été initiée. Les résultats de cette enquête devraient être disponibles en janvier 2007 5.1 Une liste des services de santé a été élaborée par le comité de santé; 5.2 Non réalisé; 5.3 La fédération des associations du personnel n'a pas pu voir le jour en 2006, en raison de la restructuration d'une association regroupant plusieurs agences du SNU; 5.4 L'enquête intérimaire sur les salaires a été réalisée en 2006 (augmentation de plus de 20%) 6.1 Les services de la société de gardiennage ont été régulièrement évalués; 6.2 Les réunions de sécurité ont été régulièrement tenues sur une base mensuelle.6.3 Le suivi des missions de terrain a été amélioré tout au long de l'année; 6.4 le fonctionnement du système des wardens a été amélioré;</p>									
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

		<p>7.1 1980 nouveaux documents ont été traités et mis à la disposition des usagers pour consultation; 7.2 52 revues de presse ont été réalisées, 25 nouveaux destinataires inclus dans la liste de diffusion de la revue de presse ; 52 dossiers de sécurité et 12 dossiers de presse mensuel ont été diffusés; 7.3 Trois mises à jour de la base bibliographique en ligne ont été effectuées. Plus de 2300 nouvelles références ont été insérées dans la base de données; 7.4 Un catalogue général et 7 catalogues par agences ont été imprimés; 7.5 50 nouvelles photos ont été intégrées dans la photothèque pour illustrer les activités des agences; 7.6 20 séances d'information /formation des usagers sur l'utilisation des bases des données du CID ont été organisées; 7.7 Participation au travail du groupe Infocoms ; coordination du bulletin conjoint l'ONU Flash ; organisation de stands documentaires, organisation de la marche contre la faim, Semaine des NU;</p> <p>7.8 Collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale pour l'organisation du concours de connaissances sur l'ONU dans les établissements mauritaniens (niveau secondaire) ; concours de dessins à l'occasion de l'année des déserts et de la désertification (niveau primaire); 7.9 Plus de 1500 documents ont été distribués lors des visites et des stands extérieurs à l'occasion des journées internationales; 7.10 Distribution aux institutions mauritaniennes de 32 logiciels, organisation d'un atelier de formation pour le renforcement des capacités des bibliothécaires scolaires; 7.11 Partenariat avec la Banque Mondiale en vue de la création du CID des Nations Unies et de la Banque mondiale (réalisé, non planifié en début 2006).</p>								
--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--

<u>Activités planifiées pour appuyer la mise en oeuvre de l'approche harmonisée en matière de transferts d'espèces</u>	Mise en place d'une approche harmonisée	- task force opérationnel - rapport sur les modalités NEX entériné par les chefs d'agences - accord UNDG sur ces modalités NEX - actualisation de l'étude sur le barème harmonisé	1.task force opérationnelle mise en place suite à l'atelier de formation régional dont à bénéficié l'équipe de pays; 2.plan national pour la mise en oeuvre de HACT élaboré par la task force, réalisation des activités planifiées pour 2006 3. Actualisation du barème harmonisé; 4. Activités liées au NEX : non pertinentes en raison de l'élaboration d'un plan d'action conjoint pour la mise en oeuvre de HACT		2 000			6 000	2 439		
--	---	---	---	--	-------	--	--	-------	-------	--	--

Renforcement des capacités de coordination des Équipes de pays

Effectifs envisagés du personnel d'appui au Système des coordonnateurs résidents (RCS)	Renouvellement des contrats de l'associée et du webmaster	- Contrats signés	Contrats renouvelés en 2006	28 000	30 000						
Formation et autres mesures envisagées, y compris la constitution d'un réseau de partage des connaissances, et participation des Agences non résidentes aux processus nationaux de planification stratégique	- Formations du personnel de l'appui au SCR. Webmaster (base de données, autre), associée (ERP) ; - Atelier annuel de coordination ; - Fonctionnement courant de la cellule d'appui à l'équipe pays	- formations achevées ; - atelier tenu ; - fonctionnement de la cellule assuré	1. Formation du webmaster réalisée, formation de l'associée à la coordination modifiée et reportée en 2007; 2. Formation de deux membres de l'UNCT (HACT); 3. Atelier annuel de coordination tenu en février 2007; 4. Fonctionnement de la cellule d'appui à l'équipe de pays a été assuré en 2006. Les agences ont pris en charge, en cours d'année, l'ensemble des coûts liés aux loyer, gardiennage, dépenses de maintenance des bâtiments.	37 810	27 500				9 163		
			Activités réalisées non planifiées dans le plan d'action pour 2006: - Le questionnaire « ODA, United Nations funding and expenditure » destiné à alimenter les travaux du panel d'experts de haut niveau mis en place par le SG de l'ONU, a été renseigné par l'équipe pays				684				
TOTAL				120 000	85 000		29 679	12 694 247	17 812 469	370 280	105 445

Plan de travail 2007

DOMAINES DES RÉSULTATS CLEFS	Activités et résultats attendus	Indicateurs de performance	résultats effectifs à la fin de l'année	Fonds requis / dépensés en fin d'année (en dollars US)								Appui additionnel demandé au Siège ou à l'Equipe du Directeur régional	Date prévue			
				SRC		UNCCF		Agences NU		Autres			T 1	T 2	T 3	T 4
				Requis	Dépensés	Requis	Dépensés	Requis	Dépensés	Requis	Dépensés					
Domaine de résultats 1 : Coordination en vue des résultats																
Contribution de l'Equipe de pays au Plan national de développement / à la Stratégie de réduction de la pauvreté	<i>Soutien de l'ONU à la formulation/application des stratégies ou plans nationaux pertinents, par exemple PND/CSLP</i>															
	<u>Plan de l'ONU pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action de UNDG sur la déclaration du Sommet mondial relative au développement3 (Plan d'action relatif aux OMD)</u>	La contribution du SNU à la réalisation des OMD en Mauritanie est renforcée	Un plan de mise en œuvre du plan d'action de UNDG pour les OMD est élaboré avec le gouvernement et mis en œuvre													
	<i>Appui des NU aux stratégies de renforcement des capacités</i>	Une stratégie nationale de développement des capacités est élaborée par le gouvernement avec l'appui du SNU, sur la base de la lettre de renforcement des capacités élaborée en 2005	La stratégie est élaborée													
	<u>Assistance de l'ONU aux autorités nationales pour la préparation du rapport national sur l'application du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA</u>	Le gouvernement bénéficie de l'appui de l'UNCT pour la réalisation du rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de Bruxelles	Un rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de Bruxelles est réalisé													
	<i>Formulation/application d'un plan ou stratégie de transition</i>															

	<i>Appui du SNU au suivi-évaluation des stratégies ou plans nationaux pertinents</i>	Les capacités du système statistiques sont renforcées et le suivi-évaluation du cspl renforcé grâce au financement et à la réalisation de l'enquête MICS. Une méta évaluation (évaluation du système national d'évaluation est réalisée). Les capacités d'une masse critique d'acteurs (Gouvernement /SNU) impliqués dans la mise en œuvre du CSLP et d'UNDAF sont renforcées	Les fonds nécessaires à la réalisation de l'enquête sont mobilisés. L'enquête est réalisée et ses résultats diffusés. Une formation en gestion axée sur les résultats est organisée au profit d'une masse critique de cadres chargés du suivi-évaluation du CSLP et de l'UNDAF		15 000													
Coordination/ Gestion de l'aide / Déclaration de Paris	Activités planifiées visant à tirer parti des systèmes nationaux dans des domaines tels que l'établissement de rapport sur les programmes/projets, les systèmes de suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté/sectorielles, les examens de performance annuels des stratégies de réduction de la pauvreté/sectorielles, des systèmes nationaux d'achats/loi des marchés publiques, etc.	Un système opérationnel de suivi-évaluation des OMD, du CSLP et du développement humain durable est mis en place. La base de donnée Maurit info est opérationnelle et un rapport national sur le suivi des OMD est réalisé sur cette base	Une base de données sur les OMD, le DHD et le CSLP, incluant les données désagrégées par région et par genre est opérationnelle / Un rapport de suivi des OMD est réalisé															
	Appui de l'ONU à la coordination/gestion de l'aide	La mise en œuvre du plan d'action sur la Déclaration de Paris est coordonnée; - La coordination des PTF est renforcée en matière de préparation et de participation au groupe consultatif pour la Mauritanie.	1.l'équipe de pays contribue de manière coordonnée à la mise en œuvre du plan d'action sur la Déclaration de Paris 2.l'équipe pays contribue à la préparation du groupe consultatif de manière coordonnée 3.l'équipe pays contribue au groupe consultatif de manière coordonnée (Déclaration commune.)		2 500													
UNDAF/ Programmation Conjointe	<u>Activités visant à harmoniser le cycle de programmation de l'ONU avec le cycle national de développement</u>	Les capacités de l'équipe pays en matière de processus de programmation pays sont renforcées en vue de l'élaboration en 2008 de l'UNDAF de transition 2009-2010 qui doit permettre un alignement sur le prochain cycle de programmation national couvrant la période 2011-2015	L'équipe pays est formée au processus de programmation pays															

UNDAF/ Programmation Conjointe (suite)	<u>Progrès vers l'obtention des effets de l'UNDAF (intrants fournis par les présidents des groupes thématiques)</u>	Résultat 2 de l'UNDAF : Les Mortalités Maternelles, néonatales et Infanto-Juveniles sont réduites respectivement de 10%, 10% et 20% d'ici 2008.								7 394 219								
		<p>Effet 1: 1.1 Toutes les structures de santé du niveau primaire, secondaire et tertiaire des zones cibles disposent d'un plateau technique et du personnel adéquats pour assurer les Soins Obstétricaux (SOE, SONU) selon les normes 1.2 Les femmes en âge de procréer dans les zones ciblées sont sensibilisées aux risques liés à la grossesse 1.3 Des mécanismes de partage de risque sont mis en place et opérationnels dans les zones cibles 1.4 L'utilisation des prestations de PF/EN de qualité est portée de 5 à 15% dans les zones cibles. 1.5 Les femmes enceintes et allaitantes des zones cibles, présentant des signes de malnutrition bénéficient d'une supplémentation protéino-énergétique (PAM/UNICEF)</p>	<p>Effet 1- 60% des structures de santé disposent d'un plateau technique fonctionnel - 80% des prestataires formés en SOE et SONU - 20% des femmes en âge de procréer qui peuvent citer au moins trois signes de gravité pendant la grossesse, l'accouchement et le post partum - 6 mutuelles de santé ont contracté avec des structures de santé - 4 hôpitaux régionaux appliquent le forfait obstétrical - 25% des structures de santé disposent en permanence de toutes les gammes de méthodes de contraception - 8% des femmes en âge de procréer sont utilisatrices des méthodes modernes de contraception - 30% des femmes enceintes bénéficient d'une supplémentation - 30% des femmes allaitantes bénéficient d'une supplémentation</p>															

UNDAF/ Programmation Conjointe (suite)	<u>Progrès vers l'obtention des effets de l'UNDAF (intrants fournis par les présidents des groupes thématiques)</u>	Résultat 3 de l'UNDAF: Tous les enfants mauritaniens achèvent une éducation de base de qualité							6 679 637									
		<p>Effet 1: La qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles, les mahadras et les classes d'alphabétisation des zones d'intervention est améliorée :</p> <p>1.1. Les qualifications des enseignants en APC, CVC et EMP sont renforcées; 1.2. Un mécanisme d'organisation et de suivi de cours de soutien aux élèves de 6ème année fondamentale est mis en place; 1.3. 1530 cantines sont approvisionnées en vivres au profit de 161 000 bénéficiaires; 1.4. 100 écoles sont clôturées, 90 écoles équipées d'énergie solaire et 30% des cantines en matériel culinaire (écoles/mahadras); 1.5 1 712 intervenants (IEF, IDEFS, DREFS, directeurs d'écoles/mahadras, APE et gestionnaires de cantines) sont formés et équipés pour renforcer leur implication dans la gestion de l'école à travers un plan d'action opérationnel;</p> <p>Effet2 :Des conditions sont créées pour que les filles accèdent et achèvent le premier cycle du secondaire dans les zones d'intervention. 2.1. Les AGR de transport pour la scolarisation des filles sont suivies et renforcées;</p>	<p>Taux bruts et nets de scolarisation, taux de transition et taux de rétention; Nbre d'enseignants formés en APC, CVC et EMP; Nbre d'élèves ayant bénéficié des cours de soutien; nbre d'étudiants et d'élèves du formel et du non formel formés ou sensibilisés sur les questions de population; % d'élèves assistés; % d'écoles dont l'environnement a été nettement renforcé; % d'intervenants formés et s'impliquant dans la gestion de l'école; % de filles accédant et achevant le 1er cycle secondaire; Nbre de missions de supervision réalisées avec des résultats positifs; % d'AGR fonctionnelles; Nbre d'écoles équipées de latrines séparées; % d'écoles équipées de mobiliers scolaires; Nbre responsables d'associations/CHSE formés et équipés</p>															

	<p>2.2. 93 écoles /mahadras sont dotées d'activités génératrices de revenus fonctionnelles; 2.3. 50 écoles disposent d'infrastructures d'eau et d'assainissement (latrines séparées); 2.4. 80 écoles disposent de mobilier scolaire (tables bancs, chaises et bureaux de maîtres); 2.5. Les responsables de 93 associations/CHSE d'élèves sont formés et dotés d'équipements de sports; 2.6. 10 clubs d'EMP créés et/ou renforcés dans les établissements de l'Enseignement supérieur et secondaire et leurs responsables formés. Effet 3 : Des conditions d'apprentissage adéquates sont créées pour une meilleure prise en charge des enfants dans les garderies communautaires, les écoles, les mahadras et les établissements du secondaire. 3.1. 93 Clubs Hygiène, Santé et Environnement (CHSE) et 26 jardins scolaires sont mis en place et équipés en matériels horticoles et en produits d'entretien pour la promotion de l'hygiène, de la santé et la protection de l'environnement; 3.2. 60 structures communautaires sont appuyées pour l'encadrement du jeune enfant; 3.3. 150 monitrices communautaires sont formées pour l'encadrement du jeune enfant; 3.4. 2 centres d'accueil communautaires sont construits et équipés.</p>													
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

UNDAF/ Programmation Conjointe (suite)	<u>Progrès vers l'obtention des effets de l'UNDAF (intrants fournis par les présidents des groupes thématiques)</u>	Résultat 5 de l'UNDAF : La séroprévalence est stabilisée à moins de 1% et l'impact sur les populations affectées est réduit.								791 549								
		<p>Effet 1 : La transmission du VIH /SIDA est stabilisée à 0,97% d'ici 2008 dans la zone de convergence du SNU 1.1 Une stratégie nationale de communication en matière de VIH/SIDA est validée; 1.2 Des sites sentinelles fonctionnels sont mis en place dans 3 wilayas; 1.3 Six SDV sont fonctionnels dans les Wilaya de la zone de convergence du SNU; 1.4 La stratégie de la PTME est opérationnelle dans 5 sites de la zone de convergence; 1.5 L'accès aux préservatifs féminins et masculins est assuré; Effet 2 : Les conditions de vie des PVVIH sont améliorées. 2.1 Trois hôpitaux régionaux intègrent la prise en charge des PVVIH; 2.2 Le cadre juridique existant pour la protection des PVVIH/OEV est vulgarisé; Effet 3 : Les initiatives de lutte contre le VIH/SIDA sont harmonisées. 3.1 Document méthodologique / du système de collecte de données disponible; 3.2 Les informations sur le SIDA sont régulièrement diffusées et disséminées</p>	<p>Effet 1 - Un document de stratégie de communication est validé et disponible - Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes des zones de convergence - Nb de sites mis en place et fonctionnels - Nombre SDV mise en place et fonctionnels - Nombre des Moughataas disposant de services de PTME - % de femmes infectées et de nouveaux-nés qui bénéficient du traitement prophylactique - Nombre de préservatifs distribués - Pourcentage de personnes (selon le genre) sachant où s'approvisionner en préservatifs et comment les utiliser</p> <p>Effet 2 - Nombre de Wilayas disposant d'unité de PEC des PVVIH - Nombre de PVVIH traitées dans les unités de PEC - % personnes PVVIH connaissant leur droits</p> <p>Effet 3 - Document méthodologique / du système de collecte de données disponible - Les informations sur le SIDA sont régulièrement diffusées et disséminées</p>															
	Revue annuelle de l'UNDAF/ Evaluation de l'UNDAF	La revue annuelle de l'UNDAF est organisée et permet d'alimenter l'évaluation finale de l'UNDAF prévue en début 2008	Le rapport de la revue est disponible															

Programmes conjoints	<u>Préparation/mise œuvre de nouveaux Programmes conjoints</u>	De nouveaux programmes conjoints seront développés en 2007 dans les domaines d'intervention suivants : - renforcement des capacités des services de statistiques et coordination accrue du secteur; - nutrition; - lutte contre la mortalité maternelle; - droits humains (émergence d'une conscience citoyenne, appui au parlement, vulgarisation des textes juridiques).	Les MOU sont signés et les programmes conjoints mis en œuvre																
	Suivi-évaluation des programmes conjoints	L'évaluation finale du projet éducation des adolescentes permet de déterminer quelles sont les interventions qui peuvent faire l'objet d'une mise à l'échelle. Projet d'implication politique des femmes : l'organisation d'un atelier de capitalisation de l'expérience acquise dans le cadre de ce projet (janvier 2007) doit permettre de déterminer quelles sont les actions conjointes qui devront être poursuivies ou approfondies dans ce domaine	les recommandations finales du projet éducation des adolescentes sont disponibles et mises en œuvre par les agences concernées. L'atelier est organisé, le rapport est disponible et les principales recommandations mises en œuvre																
	Mise en œuvre de la convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel (projet conjoint Besoins critiques en matière de déminage humanitaire)	Renforcer la sensibilisation sur le danger lié aux mines; délimiter les zones minées connues par la méthode d'étude technique; réaliser une étude sur l'assistance des victimes des mines; renforcer les capacités du bureau de déminage humanitaire	· Actions de sensibilisation des nomades menées · Sensibilisation des élèves des écoles privées de Nouadhibou réalisée · Formation de 20 guides et de 45 relais de proximité à Boulanouar, Inal et Tmeymichett réalisée · Réalisation d'une étude sur les besoins en assistance des victimes de mines · La stratégie nationale (Completion Initiative) est élaborée · Les opérations de déminage sont appuyées · Les activités de sensibilisation en matière de danger lié aux mines sont menées · Les ressources sont mobilisées																

Approche harmonisée des transferts d'espèces (HACT)	<u>Plan pour le lancement/la mise en œuvre de HACT dans le pays</u>	La réalisation, en 2007, des activités programmées dans le plan de mise en œuvre du HACT permet un démarrage effectif de la nouvelle approche (utilisation généralisée du FACE) au 2 janvier 2008.	Atelier national de sensibilisation/information des partenaires gouvernementaux et des PTF; Macro-évaluation; Constitution du groupe de travail Micro-évaluation (liste des partenaires concernés et calendrier); Sensibilisation des partenaires d'exécution à la micro-évaluation; Démarrage de la micro-évaluation; Formation des staff agences et des partenaires nationaux		4 500					57 000							
	Renforcement des systèmes nationaux/capacités nationales grâce à HACT	Les résultats de la micro-évaluation alimentent l'élaboration du plan national de renforcement des capacités et la revue à mi-parcours du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Les capacités des partenaires nationaux sont renforcées.	Le plan national de renforcement des capacités est disponible et intègre les conclusions/recommandations de la micro-évaluation; les partenaires nationaux d'exécution sont formés à l'approche HACT; des interventions en matière de renforcement de capacités nationales, basées sur les conclusions de la micro-évaluation sont développées dans le cadre des programmes des agences.														
Genre	Appui de l'ONU à l'intégration de l'égalité des sexes/la thématique du genre aux processus nationaux de planification (tels que stratégies nationales de développement; CSLP; SWAP/Programmes sectoriels; stratégies conjointes d'assistance; etc.)	La stratégie nationale en matière de genre est adoptée et mise en œuvre, l'étude sur les enjeux stratégiques en matière de genre (BM et UNCT) est vulgarisée	le document de stratégie genre est validée et son plan d'action élaboré; l'étude enjeux stratégiques est vulgarisée							20 000							
	Les groupes thématiques orientés vers la problématique hommes-femmes deviennent capables d'étayer l'efficacité accrue de l'Equipe de pays dans sa réponse aux priorités nationales en matière d'égalité des sexes / de genre	Le groupe thématique genre impulse les actions conjointes dans les domaines suivants : gender mainstreaming, lutte contre les violences, appui à la participation politique des femmes	Taux d'exécution AWP; Nombre de cadres formés en genre; le plan d'action de lutte contre les violences est validé et mis en œuvre; Nombre de femmes élues formées en genre							250 000							

VIH/SIDA	<u>Opérationnalisation de l'équipe commune des Nations Unies sur le sida et du programme d'appui des Nations Unies</u>	1. Renforcement des capacités des groupes thématique et technique ONUSIDA 2. Appui au fonctionnement du bureau ONUSIDA 3. Mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage du VIH en milieu de travail	1.1. Guide du groupe thématique ONUSIDA vulgarisé; 1.2. Nombre de réunions du groupe thématique; 1.3. Nombre de réunion du groupe technique; 2. Taux de couverture des besoins de fonctionnement du bureau; 3.1. Nombre de staff formés/sensibilisés; 3.2. Nombre de familles des staff sensibilisées;							35 000							
	<u>Appui des Nations Unies à la riposte nationale au sida par le renforcement des Trois Principes</u>	1. Appui à la mise en place des coordinations régionales; 2. Appui à la mise en place du système national de suivi/évaluation	1. Trois coordinations régionales fonctionnelles; 2. Existence d'un système national de suivi et évaluation opérationnel							10 000							
Coordination des opérations humanitaires/en cas de catastrophes naturelles	Coordination des opérations humanitaires	Organisation régulière, voire ad hoc en cas de crises, de réunions d'échanges et de partages d'informations dans le cadre du forum de coordination des urgences. Application de l'approche par cluster. Prise en compte de l'approche par cluster dans les actions et les programmes	En moyenne une réunion par mois à lieu, en cas de crise sur un rythme ad hoc. L'approche par cluster est activée. Sous la responsabilité du chef de file de chaque secteur, l'approche cluster est effective dans les actions et programmes														

<p>Coordination des opérations humanitaires/en cas de catastrophes naturelles</p>	<p>Préparation des opérations/plans de prévention des crises/en cas de catastrophes naturelles</p>	<p>1.- Appui au gouvernement dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités de coordination pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles, sous financement du PNUD/BCPR, planifiant les activités suivantes :- Mise en place d'un comité de pilotage du projet chargé de suivre l'avancement du projet et de valider les étapes clés.- Etat des lieux trans-sectoriel des structures de réponse et de leurs moyens d'actions, incluant une analyse des forces et des faiblesses, avec l'appui d'un expert international.- Listage des textes juridiques et réglementaires existant, incluant une analyse des forces et des faiblesses.- Evaluation des capacités nationales techniques et de leurs besoins de renforcement.- Formulation d'un plan d'action national multisectoriel, avec l'appui d'un expert international.- Ateliers régionaux et nationaux de validation.- Renforcement des capacités et formation.2.- Au niveau du SNU, mise en place d'un forum de coordination des urgences, réunissant régulièrement la communauté humanitaire (agences UN, coopérations bi et multilatérales, ONGs nationales et internationales,) en charge des activités suivantes :- Organisation de réunions d'échanges et de partages d'informations.- Mise en place d'une carte de risques.- Définition des scénarii.- Etablissement des déclencheurs et des seuils d'activations.- Analyse régulière de la situation et du contexte.- Coordination du processus d'élaboration d'un plan de contingence inter-agences.- Appui au gouvernement pour la prévention des crises et la préparation à la réponse en lien avec le projet BCPR.</p>	<p>Le comité de pilotage est constitué et se réunit régulièrement. Un état des lieux des structures de réponse et de leurs moyens est fait. Les textes juridiques et réglementaires sont listés. Les capacités nationales sont évaluées de même que leurs besoins de renforcement. Un plan d'actions multisectoriel est formulé. Les ateliers de validation sont organisés. Les capacités sont renforcées. En moyenne une réunion par mois à lieu. Une carte de risque existe. Une liste des scénarii existe. Les déclencheurs et les seuils sont identifiés. Une analyse régulière de la situation et du contexte est faite. L'élaboration du plan de contingence est coordonnée par le forum. L'expertise disponible au sein du forum est partagée avec le comité de pilotage.</p>												
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	Initiatives du Plan de contingence	1.- Au niveau du Système des Nations Unies, en lien avec les activités du forum de coordination des urgences et du projet BCPR, avec l'aide du bureau régional de OCHA, organisation d'un atelier permettant d'élaborer un plan de contingence inter-agences, avec l'appui d'un consultant si jugé nécessaire. Tester la pertinence du plan par des simulations. Actualisation des informations 2x/an. 2.- Dans le cadre du plan de contingence spécifique pour la pandémie aviaire :- Suivi des directives de UNSIC- Réactualisation périodique - Organisation de simulations	Un atelier de préparation est organisé. Un plan de contingence inter-agences existe. Au moins une simulation est organisée. 1 mise à jour est faite. Toute nouvelle directive est prise en compte Tout changement majeur fait l'objet d'un mise à jour. Au moins 2 simulations par an sont organisées.		5 000													
	Plaidoyer	Assurer une diffusion anticipée de l'information sur les situations potentiellement humanitaires (malnutrition, insécurité alimentaire, épidémies, grippe aviaire, périls des cultures, conflits socio-politiques, sécheresses, inondations,).	Assurer une diffusion anticipée de l'information sur les situations potentiellement humanitaires (malnutrition, insécurité alimentaire, épidémies, grippe aviaire, périls des cultures, conflits socio-politiques, sécheresses, inondations,).															
Services communs et locaux communs	Initiatives planifiées pour améliorer la rentabilité des opérations des Nations Unies, à savoir services administratifs communs et dispositions communes à l'appui de la mise en oeuvre des programmes (notamment, initiative commune du Bureau)	Développement de nouveaux services communs et réduction du budget de fonctionnement	Réalisation d'une étude de faisabilité sur de nouveaux services communs; plaidoyer auprès du gouvernement en vue de l'exonération globale de la TVA; négociation de conditions bancaires plus avantageuses															
	Initiatives planifiées au niveau des locaux communs	Démarrage des travaux de l'UN House	Analyse coûts bénéfices envoyée à UNDG et feedback reçu; accord du gouvernement pour contribuer au coût ou prendre en charge la construction de l'UN House															

Services communs et locaux communs		<p>1. Actions planifiées en vue de l'amélioration de la communication, des conditions de travail et de la sécurité 2. Amélioration de l'accès aux ressources documentaires du SNU, diffusion de l'information du SNU auprès du public mauritanien, renforcement des connaissances de l'ONU par les jeunes, appui techniques aux structures documentaires nationales, amélioration de la visibilité du SNU en Assaba</p>	<p>1. Création de 2 GFUs; amélioration de la connectivité et de la sécurité des communications dans les sous bureaux; amélioration de la communication interne (extranet); liste des services de santé finalisée, publiée et mise à jour; fiche des consignes à tenir en situation d'urgence sanitaire éditée; enquête globale sur les salaires menée; fédération des associations du personnel créée; équipements de sécurité acquis.2. - Nombres des documents collectés auprès des agences - nombre de nouveaux documents traités ; - services d'information (revue de presse, nouvelles acquisitions, dossiers) diffusés régulièrement ; - régularité de la mise à jour de la base bibliographique en ligne; - amélioration de la qualité de la base on line (nettoyages des données) - perfectionnement de la photothèque ; nouvelles photos intégrées dans la photothèque; - perfectionnement de la bibliothèque virtuelle ; nouveaux documents numériques postés - séances sur les sources d'information des agences; - développement d'action de communication avec les Infocoms des agences - développement des activités avec les établissements scolaires mauritaniens; - distribution des publications des NU; - distribution des logiciels documentaires - Actions de renforcement de capacités des institutions nationales - Etude de perception du CID auprès des agences et des usagers - contribution au bon fonctionnement et la mise à jour du site web du SNU</p>		7 700				472 332						
------------------------------------	--	---	---	--	-------	--	--	--	---------	--	--	--	--	--	--

			Assaba - Formation des animateurs - suivi de la gestion du budget et de réalisation des activités																
Rapport annuel du Coordonnateur résident	Les progrès dans l'atteinte des résultats clefs de l'équipe de pays sont examinés annuellement. Les conclusions de cet examen déterminent les orientations du plan d'action conjoint de l'équipe pour l'année suivante	Les résultats collectifs obtenus par l'équipe de pays dans l'atteinte des résultats du plan d'action conjoint, des effets de l'UNDAF et vis à vis de la contribution du SNU au processus national de développement sont examinés annuellement par l'équipe de pays et font l'objet de l'élaboration du rapport annuel du Coordonnateur résident.	Un atelier de finalisation du RACR est organisé; le rapport est saisi on-line et envoyé au siège (UNDG et Secrétaire Général)		1 500														

Domaine de résultats 2 : Activités de plaidoyer de l'ONU et mobilisation des ressources																			
Activités de plaidoyer et communications communes de l'Equipe de pays	Élaboration/application de la stratégie et du plan de l'Equipe de pays relatifs aux communications/activités de plaidoyer	La perception du SNU par les publics cibles est améliorée grâce à la mise en œuvre de la stratégie de communication et du plan d'action du groupe des infocoms; les relations avec les médias sont approfondies et améliorées	Points de presse mensuels (12) ; Séminaire pour les responsables des médias ; Visite de terrain de 3j pou les journalistes (Assaba) (2); Institution de 2 prix annuels sur les OMD; Célébration des journées commémoratives (5) ; célébration de la semaine des Nations Unies ; Célébration des journées internationales en Assaba (7) ; Agenda 2008 (500 ex.);Concours de dessins 2007 ; Concours d'essais ; Conférences mensuelles au CID (12); Programme Radio bimensuel de 30 min (30) ; Programme télé mensuel de 30 min (15); ONU Magazine (2 numéros), ONU flash (12 numéros);Mission de couverture photo des projets SNU		15 000							103 049							
Stratégie commune de mobilisation des ressources de l'Equipe de pays	Élaboration/application de la stratégie de mobilisation des ressources																		

Domaine de résultats 3: Agences non résidentes

Mesures spéciales visant à intégrer les Agences de l'ONU non résidentes dans les processus de l'Equipe de pays	Soutien à la participation des Agences de l'ONU non résidentes aux processus nationaux de planification stratégique/à la programmation de l'ONU	Un accent particulier sera porté en 2007 sur la participation des ANR au travail des groupes thématiques de l'UNDAF et aux réflexions menées dans le cadre du groupe inter-agences programmes et suivi-évaluation en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'approche harmonisée (HACT) au niveau pays et l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du plan d'action de UNDG sur les OMD.	Les points focaux de l'UNESCO, du BIT et de l'ONUDI font partie des mailing listes des groupes thématiques de l'UNDAF et du groupe inter-agences Programmes et suivi-évaluation et participent pleinement aux travaux de ces groupes																
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domaine de résultats 4 : Capacité de coordination de l'Equipe de pays

Renforcement de la capacité de coordination de l'Equipe de pays	Effectif du bureau du Coordonnateur résident	Le plan de travail annuel de la cellule d'appui à l'équipe de pays est mis en œuvre	Le gestionnaire des systèmes d'informations est recruté, les contrats de l'associée à la coordination et de l'employée de bureau sont renouvelés, un processus de recrutement est organisé pour le poste de chargé de coordination (contrat fix term)		43 800					30 700									
	Matériel / équipements	la cellule d'appui à l'équipe de pays dispose des moyens nécessaires (matériel/équipements) pour mettre en oeuvre le plan de travail annuel	Le matériel et les équipements sont acquis		3 700														
	Formation du personnel des Nations Unies	Les compétences du personnel de la cellule d'appui à l'équipe pays sont renforcées	les membres de la cellule suivent les formations listées dans le plan de formation annuel (LMS/RCA)		9 500														
	Autres	Le fonctionnement régulier de la cellule est assuré	1.Les dépenses de fonctionnement (eau, électricité), maintenance des locaux, gardiennage, loyer sont prises en charge par les agences du SNU. 2.Les fournitures de bureau sont acquises (fonds SRC)		1 000					19 975									
TOTAL					112 000					18 909 091									358 000

Bonnes pratiques de coordination

I. Rédaction d'un plan de contingence de lutte contre la pandémie de la grippe aviaire

❖ Pratique de coordination (description de la pratique et de son résultat attendu)

Dès l'apparition du virus sur le continent africain au début de l'année 2006, avant même que les risques de pandémie aient commencé à être évoqués, l'équipe pays de Mauritanie a pris la menace épidémique très au sérieux. Ce souci s'est traduit par la mise en place d'une task force au niveau stratégique et décisionnel, composée des points focaux urgences habituels des différents agences, fonds et programmes des Nations Unies présents dans le pays, sous la présidence conjointe du Coordinateur résident et du Représentant résident de l'OMS.

En offrant un lieu d'expression et d'échange d'informations, l'objectif de cette task force était de définir les actions et les mesures à prendre, en tirant bénéfice de l'expertise des participants. Le rythme initial des réunions fut hebdomadaire puis passa à quinzaine.

De son côté, le gouvernement mauritanien, également très préoccupé par la menace du fait que le pays est une voie migratoire principale, prit très précocement l'initiative d'élaborer un plan de réponse national, partagé avec ses partenaires.

Pendant cette première phase de concertation, l'Unité de Coordination du Système des Nations Unies en matière de grippe aviaire (UNSIC = United Nations System Influenza Coordination) informait toutes les équipes pays de la nécessité de désigner un point focal grippe aviaire, chargé de coordonner le processus de rédaction d'un plan de contingence inter-agences spécifique à la menace de la pandémie aviaire et distribuait des directives réactualisées, qui donnaient l'armature générale du document à produire.

La désignation de ce point focal déboucha sur la constitution d'un groupe de travail technique, chargé d'élaborer ledit plan de contingence, dans les délais fixés par le Secrétariat Général des Nations Unies. Le groupe était piloté par un binôme constitué du Conseiller en sécurité (UNDSS) et de l'agent de liaison humanitaire (OCHA) et sa composition fluctua au fil des semaines et des besoins, réunissant des collaborateurs de différents horizons, ayant tous en commun une expertise spécifique, profil nécessaire au recueil et à la synthèse des informations qui devaient figurer dans le plan.

Parallèlement à ce travail interne, le Système des Nations Unies ne ménagea pas son énergie pour soutenir le Gouvernement mauritanien dans l'optimisation de son plan national de réponse. Dans un premier temps, ce soutien se traduisit par un intense plaidoyer auprès des hautes instances pour que le plan initial soit traduit en plans opérationnels sur les axes majeurs, à savoir la santé animale, la santé humaine et la communication. Dans un deuxième temps, une fois le principe de cette opérationnalisation acquis, plusieurs agences apportèrent leur contribution technique et financière à l'organisation de missions de soutien des efforts nationaux menées par des experts internationaux et finalement le Système des Nations Unies dans son ensemble soutint le gouvernement pour l'organisation d'une table ronde afin que les plans de réponses puissent être présentés aux partenaires et que les ressources financières nécessaires puissent être mobilisées.

❖ Résultats (efficacité/économies/coûts/réalisations/enseignements tirés)

Au niveau du Système des Nations, au terme du délai imparti par UNSIC, l'équipe pays de Mauritanie livra le produit attendu, reçut des échos très positifs sur la qualité du document et fut même citée à titre d'exemple.

Les deux objectifs majeurs à savoir préparer le staff et soutenir le gouvernement étaient atteints à travers les actions suivantes :

1. Sensibilisation et information du staff et de leurs familles à travers la définition des modalités de protection
2. Définition des missions essentielles pour garantir le bon fonctionnement des activités et des fonds requis
3. Appui à l'amélioration du plan national de réponses sur les axes spécifiques : santé animale, santé humaine et communication débouchant sur l'existence de trois plans opérationnels distincts complétant le plan stratégique de base
4. Appui au gouvernement pour l'organisation d'une table ronde
5. Début de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en oeuvre

Au vu de la particularité d'un plan de contingence, l'efficacité réelle du produit n'a pas pu encore être pratiquement vérifiée car fort heureusement aucune pandémie ne s'est à ce jour déclarée. Quant à l'efficacité théorique, elle aurait pu être testée par l'organisation d'une simulation mais le temps a malheureusement manqué pour un tel exercice.

Malgré la nette surcharge de travail que la rédaction du plan de contingence a entraîné pour tous les collaborateurs impliqués dans le processus et plus particulièrement le noyau dur du groupe de travail, les coûts réels se sont avérés nuls. Les bénéfices, certes abstraits, de l'exercice sont quant à eux multiples, surtout sur le plan analytique, organisationnel et humain.

Dans les actions de soutien au Gouvernement, des fonds spéciaux prévus pour la préparation à la pandémie aviaire ont pu être mobilisés de même que des fonds préalablement disponibles prévus pour des actions de préparation à l'urgence.

Les enseignements à tirer de cette expérience se concentrent autour des constats suivants :

- Une fois que la démarche d'anticipation est acquise, l'effort de suivi est allégé quand bien même la pression doit être maintenue,
- La réussite de la collaboration oblige au maintien de la pression,
- La qualité prime sur la quantité,
- La dissociation de la phase consultation/concertation et de la phase synthèse/rédaction permet au processus et aux acteurs impliqués de gagner en clarté,
- La présence d'expertises internes sans coûts supplémentaires est un atout profitable.

❖ **Recommandations**

En plus des réactualisations constantes qu'un tel plan nécessite, l'équipe de travail technique recommande d'organiser un ou des exercices de simulations, d'achever la consolidation en élargissant aux partenaires, de continuer à appuyer le Gouvernement dans son travail de préparation et de ne ménager aucuns efforts dans le plaidoyer et la mobilisation des ressources.

II. Bonne pratique concernant mise en œuvre des fonds CERF dans le domaine de la nutrition

❖ Pratique de coordination (description de la pratique et de son résultat attendu)

Face à une situation nutritionnelle aux allures d'urgence oubliée et à un net sous financements de projets devant contribuer à réduire ce problème, la Mauritanie a bénéficié en août 2006 d'une allocation spéciale d'un montant de 2 millions de dollars dans le cadre des attributions biannuelles du Fonds Central de Réponse aux Urgences (CERF).

Autant dans la phase de répartition du financement et de planification des actions que dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des interventions, l'Equipe Pays a fait preuve d'une très bonne coordination. Les trois agences concernées par la problématique de la nutrition à savoir le PAM, l'UNICEF et l'OMS ont su coordonner leurs efforts autour de la réponse apportée à l'urgence nutritionnelle par le biais des Centres d'Alimentation Communautaire (CACs) et des Centres de Récupération Nutritionnelle (CREN). Avec une répartition précise des responsabilités, une définition claire des rôles et une identification consensuelle des apports attendus de chacune des agences, cette coordination a conduit à une superposition parfaite de la cartographie des interventions et au ciblage des bénéficiaires selon les critères retenus conjointement.

❖ Résultats (efficacité/économies/coûts/réalisations/enseignements tirés)

La part des fonds CERF alloués au trinôme OMS-PAM-UNICEF pour mener ces activités conjointes en matière de nutrition se monte à 1.625.500 U\$. En effet sur le montant total initialement attribué à l'Equipe Pays de Mauritanie une part est revenue à la FAO pour mener à bien des actions de relance agricole et pastorale auprès des petits éleveurs et agriculteurs. Malgré leur domaine plus spécifique ces activités ont fait l'objet du même ciblage que les actions de lutte contre le malnutrition afin d'assurer la complémentarité des actions.

Grâce au bon ciblage des sites et des bénéficiaires, 393 CACs fonctionnels ont pu être mis en place. La coordination des appuis a permis d'optimiser les synergies et de réduire les coûts de gestion et de suivi des CACs.

Un appui alimentaire a pu être apporté à 18.000 enfants et 11.000 femmes enceintes et allaitant, se traduisant par une réduction de l'incidence de la malnutrition aiguë sévère chez les groupes cibles.

Une formation des auxiliaires de nutrition a été organisée de même que l'exécution de missions de supervision formative. Cette action a permis le renforcement des compétences des bénéficiaires et une meilleure gestion des centres.

L'élaboration d'un protocole national consensuel et d'une formation du personnel médical à la prise en charge de cas de malnutrition aiguë sévère ont été possibles.

Un renforcement du plateau technique de près de 150 structures de santé pour la prise en charge de 2500 à 3000 cas de malnutrition aiguë sévère a également été réalisable.

A ce stade, les enseignements tirés sont les suivants :

- La réussite des interventions nutritionnelles dépend d'une bonne planification et du suivi de proximité des actions.

- Le renforcement des compétences du personnel d'encadrement des CACs constitue un élément essentiel dans la pérennisation des interventions en matière de nutrition.
- La définition et la vulgarisation de normes et standards constituent des atouts majeurs pour la réussite de ce type d'interventions.

❖ **Recommandations**

Le renforcement du partenariat en matière de nutrition est nécessaire compte tenu du caractère multidisciplinaire et multisectoriel de ce domaine.

La combinaison des approches tendant à réduire le fossé développement et urgence est une condition indispensable pour permettre aux populations les plus vulnérables de sortir du cercle vicieux des crises récurrentes.

**Composition de l'équipe pays du Système des Nations Unies en Mauritanie
30 janvier 2007**

Coordonnateur résident et Représentant résident du PNUD : Mme Cécile Molinier

Agences résidentes

PNUD	Mme Narjess Saidane, Représentante résidente adjointe
UNFPA :	Mme Diene Keita, Représentante résidente
UNICEF :	Dr Souleymane Diallo, Représentant résident
PAM :	M. Gian Carlo Cirri, Représentant résident
OMS :	Dr Pathé Diallo, Représentant résident
FAO :	M. Radisav Pavlovitch, Représentant résident
HCR :	M. Didier Laye, Représentant résident

Institutions spécialisées collaborant avec le Système des Nations Unies

Banque Mondiale :	M. François Rantrua, Représentant résident
FMI :	M. Marc Carre, Représentant résident
OIM :	M. Michael Tschanz, Chef de bureau

Agences non résidentes

BIT/Dakar :	M. Dramane Aidara, directeur adjoint
ONUDI/Dakar :	M. Alain Nickels, Représentant Résident
UNESCO/Rabat :	M. Philippe Quéau, Représentant
UNESCO/Dakar :	M. Armoogum Parsuramen, Directeur
UNIFEM/Dakar :	Mme Micheline Rovapolonarisoa, Coordinatrice régionale
IDEP/Dakar :	M. Diéry Seck, Représentant
OACI/Dakar:	M. Amadou Cheiffou, Représentant
UIT/Dakar:	M. Yapi Bancouli, Représentant
ONUDC/Dakar:	M. Antonio Luigi Mazzitelli, Représentant
IOM/Dakar:	M. André Rousselot, Représentant
FIDA/Rome:	M. M. Béavogui, Directeur
ECA/Addis Abeba:	M. Abdoulie Janneh , Secrétaire exécutif
BAD/Dakar:	M. Mohamed H'Midouche, Directeur Régional